

COMMUNE DE SOMME-LEUZE

PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL

VOLUME A – PARTIE III

Table des matières

Chapitre 1 : La synthèse de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses croisée avec les desiderata de la population.....	1
Chapitre 2 : Les objectifs de développement proprement dits, leurs justifications, les effets multiplicateurs attendus.....	17
DEFI A SOMME-LEUZE 2025 : UN CADRE DE VIE PRESERVE, UNE CONVIVIALITE RENFORCEE!	20
<i>Objectif 1 Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité</i>	<i>21</i>
<i>Objectif 2 protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain</i>	<i>23</i>
<i>Objectif 3 aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une meilleure adéquation aux besoins de la population.....</i>	<i>25</i>
DEFI B SOMME-LEUZE 2025 : DES EMPLOIS PROCHES, DU BIEN-ETRE EN POCHE !	28
<i>Objectif 4 Soutenir les commerces de proximité et pme existants ainsi que les candidats à l'installation</i>	<i>29</i>
<i>Objectif 5 Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la commune et les acteurs locaux concernés</i>	<i>31</i>
DEFI C SOMME-LEUZE 2025 : DES SERVICES ET ASSOCIATIONS AU RYTHME DE LA POPULATION !	33
<i>Objectif 6 Développer des réponses en matière de services, de culture et..... de loisirs.....</i>	<i>34</i>
<i>Objectif 7 Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur</i>	<i>37</i>
DEFI D SOMME-LEUZE 2025 : UN REGARD ECLAIRE POUR UNE MOBILITE CONNECTEE !	39
<i>Objectif 8 maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle.....</i>	<i>40</i>
<i>Objectif 9 poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune.....</i>	<i>42</i>
<i>Objectif 10 renforcer la sécurité de tous les usagers.....</i>	<i>44</i>
Chapitre 3 : mise en relation de la stratégie avec les principes du développement durable.....	47
Chapitre 4 : Les arbres stratégiques.....	51

CHAPITRE 1

**LA SYNTHÈSE DE L'ANALYSE EXISTANTE DES
FORCES ET FAIBLESSES CROISÉE AVEC LES
DESIDERATA DE LA POPULATION**

Ce chapitre constitue le diagnostic participatif identifiant les **forces / ressources spécifiques** et **faiblesses / problèmes majeurs** du territoire. Il résulte de la synthèse :

- du dossier des caractéristiques socio-économiques de la commune, dont a été tiré le pré-diagnostic utilisé pour rencontrer la population ;
- des informations recueillies auprès de la population et du pouvoir communal lors de la consultation ;
- des réflexions menées dans les groupes de travail et de l'approfondissement des données socio-économiques des thématiques abordées ;
- des conclusions du Plan Intercommunal de Mobilité (PICM) et du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) finalisés parallèlement à l'élaboration de la nouvelle opération de développement rural ;
- de la synthèse des groupes de travail thématique de la CLDR.

En regard de ces éléments figurent également **les desiderata de la population** qui ressortent des différentes réunions de consultation, complétés lors des groupes de travail et des séances de la CLDR.

1. LE CADRE DE VIE

Les ressources spécifiques	Les faiblesses majeures	Les desiderata de la population
<p>Les richesses du patrimoine naturel et du patrimoine paysager</p> <p>Le réseau écologique à Somme-Leuze est constitué de zones de très grande valeur écologique (le camp militaire de Marche, les bois calcaires de Nettinne, le domaine de Jalna à Heure, les bois de Famenne à Waillet); de zones de grande valeur écologique (bois, prairies marécageuses, milieux humides du fond de vallée) et d'éléments de liaison écologique (mares, vallons humides, vieux vergers). La plupart présente un intérêt écologique moyen ou plus faible, mais peut receler d'intéressantes potentialités écologiques d'amélioration.</p> <p>La biodiversité sur Somme-Leuze est historiquement riche en raison d'une dominance de prairies et d'importantes surfaces couvertes par les forêts. Le maintien de la biodiversité repose donc plus particulièrement sur les fonds de vallées, les prairies et forêts sur sols pauvres et superficiels.</p> <p>Somme-Leuze comporte plus de 1.200 hectares (soit 13 %) du territoire communal couverts par des zones Natura 2000, 7 Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB), 2 réserves naturelles, 4 sites Natura 2000 et une liste de 126 sites d'arbres et haies remarquables.</p> <p>D'un point de vue archéologique, le territoire est fort riche avec une importante station préhistorique à Sinsin datant de l'Age du Bronze : la grotte du « Trou del Leuve ».</p>	<p>Des contraintes environnementales</p> <p>L'étude du réseau écologique a identifié une dégradation écologique et un recul global de la biodiversité sur la majeure partie des terrains agricoles (disparition des ensembles bocagers avec haies et vergers de hautes tiges, atteintes aux cours d'eau, sources et fonds de vallée, par drainage, amendements et pesticides)</p> <p>Des coupures écologiques assez nombreuses liées aux voies de communication</p> <p>Les vestiges historiques et archéologiques doivent être sauvegardés, protégés et mis en valeur. Les vestiges historique et archéologique doivent être sauvegardés, protégés et mis en valeur.</p>	<p>La population apprécie l'environnement et le cadre de vie très agréables : vie en zone rurale à côté d'une ville, calme, nature, vie paisible, cadre verdoyant, aspect champêtre, paysages extraordinaires, proximité de la forêt... « On vit bien dans les différents villages de la commune » et les habitants sont conscients de leur chance.</p> <p>Quelques personnes insistent aussi pour un meilleur respect des règlements communaux (par exemple en ce qui concerne le bruit), notamment auprès des seconds résidents et des touristes. La population apprécie l'environnement et le cadre de vie très agréables : vie en zone rurale à côté d'une ville, calme, nature, vie paisible, cadre verdoyant, aspect champêtre, paysages extraordinaires, proximité de la forêt... « On vit bien dans les différents villages de la commune » et les habitants sont conscients de leur chance.</p>
<p>Des structures actives dans la gestion de l'environnement et la diversité des plans de gestion</p> <p>La commune participe au Contrat de Rivière Ourthe depuis 1998, ce qui permet la réalisation de plusieurs projets sur le territoire communal. La commune participe au Contrat de Rivière Ourthe depuis 1998, ce qui permet la réalisation de plusieurs projets sur le territoire communal.</p> <p>L'action de démarrage du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a été approuvée par arrêté ministériel en janvier 2012. La charte a été signée en novembre 2013. Cinq groupes de travail ont été constitués afin de mettre en œuvre l'ensemble des fiches-projets retenues dans le cadre du PCDN.</p> <p>Depuis que la commune a adhéré au « plan Maya » en 2013, un sixième groupe du PCDN, composé entre autres d'apiculteurs, a été mis en place pour suivre ce projet.</p> <p>La commune participe à la campagne "Ma commune propre, je participe" en collaboration avec le BEP</p>	<p>L'essoufflement de certaines structures environnementales</p> <p>La Maison de la Nature est à la recherche d'une nouvelle destination.</p> <p>Le Pré Gourmand (potager de légumes oubliés) de Heure manque parfois de nouveaux bénévoles afin de faire progresser le projet.</p>	<p>Quelques propositions d'amélioration ont porté sur le volet environnemental et ont permis d'alimenter les réflexions sur le PCDN. Ce dernier constitue dès lors le volet nature du PCDR.</p>

Les ressources spécifiques	Les faiblesses majeures	Les desiderata de la population
<p>Des activités pérennes dans la sensibilisation à l'environnement</p> <p>Deux activités importantes sont liées à la nature : le Pré Gourmand de Heure et sa production locale de légumes oubliés ainsi que le sentier santé et botanique de Nettinne dont le circuit a été totalement rénové en 2010.</p> <p>Le Centre Nature et Educatif Jalna de la Ligue royale belge pour la Protection des Oiseaux est le seul centre nature éducatif de la Province de Namur. Il s'étend sur le superbe domaine de 13 hectares (cf. réserve naturelle de Jalna).</p> <p>De nombreux stages communaux d'été et des actions dans les écoles sont organisés sur le thème de la nature.</p> <p>La ferme Mirligumes propose depuis 2013 un potager bio présentant les techniques pour obtenir une agriculture paysanne la plus raisonnée et naturelle possible.</p>	<p>Certains défis en matière environnementale doivent encore être relevés</p> <p>La commune s'est engagée dans la démarche de gestion différenciée des espaces verts au niveau communal. Pour ce faire, un premier inventaire des espaces verts a été réalisé par l'administration communale. Les résultats ont fait l'objet d'une présentation à la population et aux ouvriers communaux.</p> <p>Selon l'étude du PCDN, le réseau hydrographique est ponctuellement altéré et artificialisé (cours d'eau rectifiés, zones de sources et marécageuses remblayées, fonds de vallées détériorés sur les plans écologiques et paysagers par les pratiques agricoles et en moindre mesure l'urbanisation)</p>	<p>Dans plusieurs villages, les habitants souhaitent fleurir davantage les espaces publics (par exemple le rond-point au-dessus de Somme-Leuze), éventuellement avec l'aide des habitants qui pourraient contribuer à l'entretien de parterres. Cela permettrait d'améliorer l'esthétique de certaines infrastructures, notamment les bulles à verre, mais aussi de contribuer à l'accueil des visiteurs. Il s'agit aussi de fleurir les maisons (pourquoi pas un concours de fleurissement...).</p> <p>La préservation de la qualité des eaux et la conservation des berges a également été soulevée par la population.</p>
<p>Une attention portée sur l'assainissement et le traitement des déchets</p> <p>Actuellement, Somme-Leuze est desservie par deux stations d'épuration (Bonsin et Noisieux). A terme, l'assainissement collectif couvrira 69 % de la population somme-leuzoise.</p> <p>L'utilisation de sacs poubelles permet la collecte des déchets à domicile organisée par le BEP ; le parc à conteneurs de Maffe (Havelange) est à la disposition de la population et chaque village est pourvu de bulles à verres. Notons la présence de la Ressourcerie Namuroise permettant le recyclage des encombrants dans le cadre d'une entreprise d'économie sociale.</p> <p>Malgré des quantités encore importantes en comparaison avec les autres communes de la microrégion, on constate un net recul du taux d'ordures ménagères brutes (OMB) qui a diminué quasiment d'un tiers entre 2001 et 2012. Concernant la prévention des déchets, plusieurs actions de sensibilisation diverses ont été mises en place depuis plusieurs années (distribution du guide pratique, ramassage de déchets au bord des cours d'eau tous les deux ans, « Été solidaire – je suis partenaire », actions de sensibilisation dans les écoles).</p> <p>L'Administration communale de Somme-Leuze privilégie également l'éco-consommation. Pratiquement, cela se traduit essentiellement par l'utilisation de papier recyclé dans les bureaux de l'Administration communale, le recyclage des cartouches d'encre et du papier (en blocs-notes) et le nettoyage des bureaux sans produit (utilisation de microfibrés).</p>	<p>L'assainissement des eaux nécessitera encore de nombreux travaux de mise aux normes</p> <p>En matière d'égouttage, le PASH prévoit 5 stations d'épuration supplémentaires et 31 % de la population sont concernés par l'épuration individuelle, ce qui représente un coût très très important pour la mise aux normes dans ces zones pour la population.</p>	<p>L'épuration des eaux usées fait défaut dans certains villages (Heure, Hogne...).</p> <p>Il conviendrait également d'offrir un espace de détente sur l'Ourthe pour les habitants et les touristes tout en sensibilisant à l'impact des comportements et actions individuelles sur la qualité de l'eau.</p> <p>Le point le plus négatif est celui de la propreté. Sans remettre en cause le travail des ouvriers communaux, les habitants estiment que beaucoup trop de déchets (surtout des canettes) jonchent les fossés et autres bords de routes. Les solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser (les habitants, les jeunes...)... mais cela a ses limites ; - placer plus de poubelles publiques... mais il faut les vider ; - ramasser... mais il faut du personnel (ou via des travaux d'intérêts généraux). <p>Ceci étant, en ce qui concerne les services de collecte des déchets, les participants sont satisfaits du système actuel de ramassage en porte-à-porte. Par contre, le parc à conteneurs est fort éloigné de certains villages. Il serait intéressant de trouver une solution plus centrale.</p>

Les ressources spécifiques	Les faiblesses majeures	Les desiderata de la population
<p style="text-align: center;">Un beau patrimoine bâti, à mettre en valeur...</p> <p><i>Avec 6 monuments et sites classés et près de 111 bâtiments repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique, le patrimoine bâti est particulièrement riche à Somme-Leuze avec des châteaux (Baillonville, Nettinne, Somal), des fermes (dont notamment la Ferme du Bois-Lapson à Bonsin, la Ferme du Fourneau, la Ferme du Château de Nettinne, la Ferme des Marronniers à Sinsin, la Ferme de Leuze et la Ferme du Château de Waillet).</i></p> <p><i>Le petit patrimoine y est également bien représenté et plus particulièrement avec trois ponts en moellons de calcaire et six anciens moulins.</i></p> <p><i>Notons la présence du cercle historique particulièrement dynamique qui tente de sauver la mémoire collective de la Commune de Somme-Leuze par la récolte de documents, de publications et de témoignages afin de réaliser des expositions et des brochures.</i></p> <p><i>La Commune de Somme-Leuze adhère depuis le 11 septembre 2011 aux « Territoires de mémoire ».</i></p>	<p style="text-align: center;">... mais également à entretenir</p> <p><i>La Commune de Somme-Leuze est propriétaire d'une soixantaine de biens immobiliers (bâtiments scolaires et administratifs, logements, salle de fêtes, monuments, cimetières...) dont 13 églises et chapelles. L'entretien de ce patrimoine demande des finances importantes.</i></p>	<p><i>Certains villageois, comme à Bonsin, apprécient la qualité du patrimoine bâti, relativement homogène et qui traduit le caractère rural de la commune. Les aménagements de cœurs de villages, comme à Heure et Chardeneux, sont aussi cités en exemples.</i></p> <p><i>Des habitants estiment néanmoins qu'il y a trop de chancres, notamment des caravanes ou des chalets abandonnés à divers endroits ; il faudrait mettre leurs propriétaires en demeure de restaurer ou de démolir. Un programme de restauration et de découverte du petit patrimoine (ponts, moulins, fontaines, etc) pourrait aussi contribuer à la qualité du cadre de vie.</i></p>

2. L'ECONOMIE

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p align="center">L'augmentation de la population</p> <p>Au 1^{er} janvier 2014, la population de la Commune de Somme-Leuze est de 5.204 habitants. La population n'a cessé de croître au fil des années (elle a quasiment doublé entre 1981 et 2014), la volonté communale est d'accompagner cette croissance et de maintenir sa régularité. D'après une note de l'IWEPS, Somme-Leuze pourrait accroître sa population de 15 à 20 %. Cela représenterait une augmentation d'environ 1.000 habitants à l'aube de 2026. Les villages de la commune sont pour la plupart relativement peuplés (Noiseux, Somme-Leuze, Heure, Hogne, Sinsin et Baillonville : entre 500 et 1.000 habitants ; Bonsin, Waillet et Nettinne : moins de 500 habitants). La commune dispose de logements adaptés pour les personnes âgées sur le territoire communal et une maison de repos est en cours de construction en 2014.</p>	<p align="center">Une diversification de la population engendrant des besoins nouveaux</p> <p>En près de 20 ans, la structure de la population de Somme-Leuze s'est différenciée par une diminution des 20-39 ans et une augmentation de la tranche 40-64 ans et donc par un vieillissement. Comme partout, la taille des ménages diminue et le nombre de petits ménages (de 1 ou 2 personnes) augmente. Cela implique une demande accrue en logements. L'augmentation de la population va se poursuivre et va entraîner de nouveaux besoins en matière de services qu'il faudra mettre en place relativement à court terme (ex. : milieux d'accueil pour les enfants, logements, activités de loisirs...).</p>	
<p align="center">Une situation géographique attractive</p> <p>Forte de sa situation géographique, à cheval sur deux axes de liaisons importants, la N63 et la N4, la commune a bénéficié d'une attractivité économique sur son territoire. On retrouve également trois pôles d'emplois à proximité de Somme-Leuze, à savoir Marche-en-Famenne, Ciney et Rochefort.</p>	<p align="center">L'emploi local reste toujours une préoccupation</p> <p>Bien que le taux de chômage de la Commune de Somme-Leuze soit dans les moyennes de la microrégion, le taux d'emploi local indique que seuls 35 % des habitants de Somme-Leuze en âge de travailler peuvent théoriquement trouver un emploi sur le territoire communal. Il en résulte que de nombreux Somme-Leuzois doivent se rendre en dehors de la commune pour travailler. Le niveau de formation des demandeurs d'emploi est faible. Au 31/12/2013, le CPAS comptait 24 dossiers de revenus d'insertion sociale, chiffre en augmentation. Au 31/12/2013, le CPAS comptait 24 dossiers de revenus d'insertion sociale, chiffre en augmentation.</p>	<p>Des habitants ont mis en évidence le manque d'emplois dans la commune, malgré la présence des deux zones d'activités et de nombreux indépendants. Beaucoup d'habitants doivent aller hors de la commune pour travailler, ce qui implique de la mobilité... et entraîne des villages de plus en plus dortoirs. Pour répondre à ce manque d'emplois locaux, les habitants souhaitent renforcer le rôle de la commune pour la mise en réseau des acteurs économiques du territoire, que ce soit pour mieux orienter les futurs entrepreneurs, créer des synergies pour favoriser les filières courtes ou renforcer le service emploi de l'administration communale.</p>

<p style="text-align: center;">Un contexte économique local à exploiter</p> <p>La Commune de Somme-Leuze a connu un développement économique important grâce à la création de deux parcs d'activités économiques : le parc artisanal et PME de Baillonville Sud, complet avec 15 implantations et 172 d'emplois et le parc industriel de Baillonville Nord, en cours de développement, pouvant accueillir à terme 300 emplois. La commune mène actuellement une réflexion pour continuer le développement de son offre en parcs d'activités économiques. Il existe également deux halls relais et un deuxième atelier rural en cours de construction en 2015.</p> <p>L'augmentation du nombre d'indépendants de Somme-Leuze entre 1990 et 2014 a été plus marquée que dans la Province de Namur, la Province du Luxembourg et la Région wallonne. Au nombre de 588 en 2014 (INASTI), les indépendants somme-leuzois contribuent donc à la vitalité économique de la commune.</p> <p>Les principaux pourvoyeurs d'emplois sur la commune sont l'entreprise Tilman (phytothérapie – herboristerie), New Energies Services, Hervac, Ourthe et Somme et l'administration communale.</p> <p>Au niveau des services et commerces de proximité, il subsiste trois villages principaux sur le territoire communal : Baillonville (et son centre administratif), Noisieux et Somme-Leuze.</p> <p>On observe également le développement de quelques commerces alternatifs comme "Les délices fermiers", "Mirligumes", etc...</p>	<p style="text-align: center;">Une situation de droit limitant le développement de zones d'activités économiques</p> <p>Il n'y a pas de possibilité de zones d'activités économiques au plan de secteur. Tout projet d'extension des PAE existants ou la création de nouveaux PAE doivent faire l'objet d'un PCA avec un système de compensation planologique.</p>	<p>En termes de commerces de proximité, beaucoup d'habitants ont regretté leurs disparitions des villages. Les causes sont bien connues : manque de rentabilité, lourdeurs des normes et réglementations... mais aussi habitude de faire ses courses en grande surface.</p>
<p style="text-align: center;">Un secteur agricole encore bien présent</p> <p>La Commune de Somme-Leuze s'étend sur une surface de 9.509 hectares sur laquelle l'activité agricole occupe 3.543 hectares (SAU, 2013). Le secteur est toujours présent avec 69 exploitations agricoles.</p> <p>Avec une superficie moyenne de 50 hectares, les exploitations agricoles à Somme-Leuze restent à taille humaine avec une agriculture familiale.</p> <p>Un peu plus d'un tiers des exploitants ont plus de 55 ans. Pourtant, les agriculteurs somme-leuzois sont particulièrement jeunes par rapport à la région agricole Famenne et à la Région wallonne. « Seulement » 18 % de la SAU totale ont un avenir incertain car leurs exploitants n'ont pas de succession assurée.</p> <p>La diversification agricole est bien présente avec plus de 10 exploitations biologiques, des gîtes à la ferme, un golf fermier, une culture de myrtilles, la fabrication de fromage, de produits laitiers, de crème glacée ...</p> <p>La Commune de Somme-Leuze cofinance le Service de Remplacement Agricole mettant à disposition des agriculteurs une structure et du personnel qualifié permettant de les remplacer en cas de nécessité.</p>	<p style="text-align: center;">Des difficultés pour intégrer les secteurs agricole et sylvicole</p> <p>Comme partout, le métier d'agriculteur disparaît peu à peu du paysage somme-leuzois (163 exploitations étaient recensées en 1990 contre 69 en 2013).</p>	<p>L'agriculture est encore bien présente dans la commune et profite d'un tissu d'exploitations à taille humaine conservant une bonne entente générale et une entraide toujours présente. Une meilleure connaissance de ce métier pourrait contribuer à la commercialisation et la promotion des nombreux produits du terroir. Une meilleure considération de leur condition de travail nécessite une plus grande prise en compte des contraintes liées, notamment, à la circulation sur les chemins agricoles, la gestion des dégâts de gibier.</p>

<p align="center">Le potentiel économique, social et récréatif de la forêt</p> <p><i>La forêt s'étend sur 2.873 hectares soit 30 % du territoire.</i></p> <p><i>La Commune de Somme-Leuze est propriétaire de quelques 312 hectares de forêt sur le territoire communal et de quelque 190 hectares sur les communes de Durbuy et Manhay. Ces propriétés permettent des rentrées financières pour la commune (chasses et ventes de bois).</i></p> <p><i>La fonction sociale et récréative est importante avec le réseau de circuits balisés (en forêt pour partie), les zones d'accès libre aux mouvements de jeunesse (dans les bois de Nettinne et au sud de Sinsin) et le maintien des aires « sportives » existantes (le parcours santé de Nettinne).</i></p>	<p align="center">Les secteurs de la sylviculture et du travail du bois sont peu présents</p> <p><i>La filière bois est principalement représentée par des menuiseries générales mais il existe également quatre ébénistes, 3 restaurateurs de meubles et antiquaires, 2 marchands de bois, 1 entrepreneur en travaux forestiers et 2 entrepreneurs en élagage et abattage d'arbres.</i></p>	
<p align="center">Un tourisme clairement implanté sur le territoire</p> <p><i>Le tourisme somme-leuzois s'appuie sur des villages ayant su préserver leur identité, des activités diversifiées et une offre en hébergements variée. Au milieu d'une nature bien présente, les produits régionaux sont nombreux, de qualité et un réel atout pour la commune. La commune est au cœur des Vallées des Saveurs.</i></p> <p><i>En septembre 2014, Somme-Leuze, en partenariat avec les Communes de Ciney, Hamois et Havelange, ont décidé de mener ensemble des projets de développement rural sur le territoire des quatre communes au travers d'un nouveau Groupe d'Action locale (GAL)</i></p> <p><i>La Maison du Tourisme Condroz-Famenne et le Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze (45 ans d'existence en 2014) sont les acteurs touristiques qui organisent des activités sur le territoire communal, dont la plupart sont également à destination de la population.</i></p> <p><i>En termes d'hébergement touristique, une particularité de Somme-Leuze est la présence sur son territoire de "Ourthe et Somme" qui gère et loue de nombreux gîtes et meublés de vacances dont ± 24 sur Somme-Leuze.</i></p> <p><i>En 2014, on recense également 782 résidences secondaires, nombre fort important pour une commune de la taille de Somme-Leuze mais en nette régression suite à la réhabilitation des domaines.</i></p>	<p align="center">Un développement touristique difficile à soutenir</p> <p><i>La décroissance du nombre d'arrivées et des nuitées oriente la dynamique communale vers un tourisme plus localisé, n'ambitionnant pas de devenir une destination touristique importante.</i></p> <p><i>Bien que des manifestations ponctuent toute l'année à Somme-Leuze, on constate qu'elles attirent encore peu les touristes.</i></p> <p><i>Le départ probable de la Maison du Tourisme de Heure vers Ciney va entraîner une suppression de l'accueil qu'elle proposait en complément à celui du Syndicat d'Initiative.</i></p> <p><i>Il n'y a pas vraiment de spécificité touristique à Somme-Leuze qui pourrait attirer le touriste et, pourtant, ce dernier a une durée moyenne de séjour plus longue que dans les autres communes de la microrégion. Il faut donc mettre en avant la localisation de Somme-Leuze et sa proximité de grands axes proches de Durbuy et de la vallée de l'Ourthe.</i></p>	<p><i>Au niveau du tourisme, la commune possède un réel potentiel. Somme-Leuze doit jouer la carte d'un tourisme de nature en mettant en valeur son patrimoine bâti, naturel et son réseau de promenades. A ce titre, dans plusieurs villages, les participants ont constaté que les promeneurs (piétons et VTTistes) étaient de plus en plus nombreux. L'augmentation de l'attractivité du territoire nécessite un embellissement des villages, l'amélioration des panneaux d'information ou le recours à un tourisme « audacieux » (logements insolites, restaurants typiques, tant pour la population que pour les touristes). La plage de Noisieux pourrait aussi faire l'objet d'une exploitation plus poussée.</i></p>

3. L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENERGIE

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p>Une requalification importante des parcs résidentiels de week-end</p> <p><i>La Commune de Somme-Leuze est confrontée de longue date à la problématique de l'habitat permanent dans les zones de loisirs. Après avoir fait l'état des lieux de la situation au sein des quartiers concernés, il est apparu souhaitable d'envisager la réhabilitation de certains d'entre-eux. Pour ce faire, fin 2003, la Commune a pris la décision d'adhérer au Plan HP proposé par la Région Wallonne. Dans ce cadre, plusieurs agents locaux spécifiques ont été mis en place : un Chef de projet, une Antenne sociale, un Comité d'accompagnement,... Une procédure de concertation locale a également été mise sur pied.</i></p> <p><i>De 2003 à 2011, plusieurs quartiers ont pu bénéficier d'un soutien significatif, notamment en matière de réhabilitation.</i></p> <p><i>En 2004, la Commune a réalisé 3 Plans Communaux d'Aménagement Drogatoires (PCAD ; n°1 – Domaine des Grands Horizons, n°2 – Domaine de l'Ourthe, n°3 – Domaine des Monts de l'Ourthe), et 1 Plan Communal d'Aménagement non dérogoire (PCA ; n°4 – Domaines du Stoqueux et du Mayeur) situés sur le village de Noisieux.</i></p> <p><i>En 2015 de nouveaux projets de reconversion sont envisagés pour le Quartier du Pierreux, le Parc de Hogue et le Quartier des Cisses et des Vennes. Cependant, au vu du refus ministériel quant à la création d'un PCA pour le Quartier du Pierreux et du Parc de Hogue, ces projets sont en stand-by. Par contre, l'élaboration du dossier relatif à l'introduction d'un PCA ou d'un RUE est en cours pour le quartier des Cisses et des Vennes.</i></p>	<p>Un processus d'adaptation de la situation de droit est en cours mais nécessite encore des démarches urbanistiques de longue haleine</p> <p><i>De manière générale, le plan de secteur de la Commune de Somme-Leuze présente une dispersion, une disparité et un morcellement des zones constructibles (zone d'habitat, zone d'habitat à caractère rural, zone de loisirs) empêchant une évolution cohérente des villages et des hameaux et ne permettant pas le développement d'une structure lisible sur l'ensemble du territoire.</i></p> <p><i>L'habitat qui se développe dans les zones de loisirs pose de nombreux problèmes : la maîtrise d'une évolution cohérente de l'urbanisation, l'intégration des prescriptions urbanistiques, l'adaptation des équipements et la cohérence avec les zones d'habitat de la commune.</i></p> <p><i>La commune ne disposait pas de zone d'activités économiques au plan de secteur. Des modifications de ce dernier seront nécessaires pour permettre l'extension des zones existantes ou la création de nouvelles.</i></p> <p><i>Le PCDN de Somme-Leuze a identifié les contraintes du plan de secteur pour le développement du réseau écologique. Certains espaces privilégiés pour le développement de la nature se retrouvent en zones d'habitat prévues au plan de secteur.</i></p>	<p><i>Pour la population, deux gros problèmes sont liés au plan de secteur. Le premier est lié aux nombreuses zones de loisirs situées hors des villages et aux domiciliations. La requalification des Domaines à Noisieux est considérée comme très positive, formidable... même si certains travaux doivent encore être achevés (Monts de l'Ourthe) ou pourraient être initiés avec la volonté des copropriétaires (Stoqueux).</i></p> <p><i>Le second problème concerne la présence de zones d'habitat à caractère rural décentrées par rapport à certains villages. Ainsi, Sinsin est composé de 3 quartiers dont un de l'autre côté de la N4. Le village de Baillonville s'agrandit surtout au niveau du hameau de Rabozée, dont la rue de l'Ourgnette qui constitue une extension linéaire typique.</i></p> <p><i>Ces quartiers décentrés, qu'ils soient en zone d'habitat à caractère rural ou en zone de loisirs, peuvent poser des problèmes de mobilité, d'infrastructures, de convivialité et de vie associative... et les solutions ne sont pas évidentes.</i></p>

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p style="text-align: center;">Des villages de qualité</p> <p>Le village de Chardeneux est pourvu d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) et fait partie des plus beaux villages de Wallonie.</p> <p>Le cœur du village de Heure a pu bénéficier d'une complète revitalisation et amélioration du cadre de vie via l'ODR précédente. Des opérations de logement, des aménagements d'espaces conviviaux, des espaces de circulation ont été créés afin de transformer le cœur du village en un espace accueillant et convivial.</p> <p>Malgré une augmentation importante de sa surface bâtie, Somme-Leuze tend à limiter sa consommation d'espace résidentiel (moins de 600 m² par habitant, selon l'IWEPS en 2010) par rapport aux communes qui l'entourent.</p> <p>11 lotissements d'initiative communale ont déjà vu le jour sur la commune (soit ± 90 lots) et cette politique devrait se poursuivre notamment sur une partie des 24 hectares de terrains acquis par la commune à Baillonville.</p>	<p style="text-align: center;">Les incohérences du plan de secteur et leur impact négatif sur la structuration des villages</p> <p>Le plan de secteur est à l'origine d'un développement urbanistique en rupture avec l'habitat traditionnel, d'une part, et, d'autre part, ne permettant pas une évolution compacte du noyau d'habitat. Ce constat est particulièrement frappant dans les villages de Rabozée et Sinsin (Tige de Netinne) et, dans une moindre mesure, de Waillet et de Netinne, par la création d'une longue extension linéaire dont l'urbanisation actuelle déstructure ces villages.</p> <p>D'autres quartiers sont implantés de manière plus discrète, mais sont excentrés par rapport aux villages comme à Hogne (Parc de Hogne), à Heure (Cisses et Vennes, Pierreux), à Noiseux (différents domaines)... Ces quartiers participent peu à la vie des villages et leurs habitants sont très dépendants de leurs voitures. Ils s'organisent comme de nouveaux villages à part entière.</p> <p>Le village de Sinsin, présentant un cœur traditionnel cohérent mais actuellement totalement limité par le plan de secteur, se développe de façon décentralisée en direction de la Nationale 4, entraînant un village à la structure complexe et peu lisible. Enfin, notons la jonction, au plan de secteur, des villages de Chardeneux et de Bonsin qui, à terme, estompent l'identité de chaque village.</p> <p>A Baillonville, centre administratif de la commune, la zone de potentiel constructible au plan de secteur est réduite. Plusieurs projets ou souhaits communaux vont, à terme, être des enjeux importants pour le village.</p> <p>Une caractéristique commune à la majorité des villages de la Commune de Somme-Leuze est l'absence d'un centre clairement défini, aucun croisement de routes ou présence d'une place ne permet de percevoir un centre. Seuls les villages de Somme-Leuze, Heure et éventuellement Noiseux peuvent prétendre offrir un centre.</p>	<p>D'une manière générale, les habitants souhaitent conserver le caractère rural de leur village (notamment en évitant une urbanisation excessive). Les prescriptions urbanistiques sont parfois jugées trop laxistes avec pour conséquences une absence d'homogénéité dans les lotissements et une dénaturation du patrimoine de la Famenne (ce qui est négatif aussi pour le tourisme). Les nouvelles constructions, les rénovations, les aménagements d'espaces publics doivent permettre de créer une ambiance dans le village, une atmosphère, une qualité et de respecter les racines et le patrimoine.</p>
<p style="text-align: center;">Un territoire diversifié</p> <p>La nature calcaire de certains sols est à l'origine d'une flore riche et de nombreuses grottes et cavités souterraines.</p> <p>Il y a une zone de baignade sur la commune reconnue par la Région wallonne. La zone de baignade de Noiseux ou « Plage de Noiseux » est située en rive droite de l'Ourthe à Noiseux au lieu-dit « Pont de Noiseux ». Elle est fort utilisée en période de beau temps.</p>	<p style="text-align: center;">Des particularités territoriales nécessitant une attention spécifique</p> <p>La baignade à "la Plage" de Noiseux est pour l'instant interdite, la qualité des eaux y étant insuffisante et ce, depuis 2010. En outre, l'accès y est difficile, à cause de la dangerosité de la traversée du village et du passage sur le pont enjambant l'Ourthe.</p>	

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p>Une volonté d'améliorer les performances énergétiques</p> <p><i>L'utilisation rationnelle de l'énergie est prise en compte par la Commune de Somme-Leuze via divers projets et actions, avec notamment le principe général de tendre vers des bâtiments basse énergie lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux (ex. : nouvelle maison de village de Heure et nouvelle école de Noiseux, logements à Baillonville). Des primes communales sont octroyées pour l'installation de citernes à eau de pluie.</i></p> <p><i>Bien que la commune n'ait pas mené d'audit énergétique à proprement parler, de nombreuses mesures sont prises depuis longtemps dans les bâtiments et les écoles afin de surveiller les consommations annuelles de chaque bâtiment et leur évolution.</i></p> <p><i>Des actions d'information pour encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie sont menées par l'administration communale via les services cadre de vie et logement.</i></p> <p><i>En 2014, la commune participe à un projet UREBA exceptionnel pour le remplacement des châssis dans les écoles.</i></p> <p><i>En 2013, la commune a obtenu des subsides SPW, dans le cadre du plan EPURE, pour le remplacement de l'éclairage public : il s'agit de 237 points lumineux remplacés, ce qui implique une économie de plus de 50 %.</i></p>	<p>Aucune source d'énergie renouvelable identifiée ne présente un potentiel particulièrement important</p> <p><i>En termes de potentiel en énergies renouvelables, la Commune dispose de ressources variées permettant de développer « un mix énergétique », propice à une utilisation rationnelle de l'énergie. Ceci étant, ce potentiel, que ce soit éolien, solaire, biomasse, géothermique ou hydraulique, s'avère trop faible pour constituer un territoire d'enjeu de développement des énergies renouvelables au niveau wallon.</i></p>	<p><i>Le volet énergie a été abordé sous l'angle de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des économies d'énergie au quotidien et des sources renouvelables. Bien que la population fasse le constat du faible potentiel en énergie renouvelable sur le territoire, elle souligne l'importance de rester attentive aux différentes opportunités et insiste sur l'idée que seule la combinaison de différentes sources permettrait à la commune d'être un peu moins dépendante du pétrole. Les propositions sont donc de valoriser ces sources au profit des habitants (et donc éviter que les bénéfices financiers profitent à des extérieurs). Les bâtiments publics devraient évoluer vers la « basse énergie » et être équipés de panneaux solaires.</i></p>

4. LA MOBILITE ET LA SECURITE ROUTIERE

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p>La mise en place d'un Plan Intercommunal de Mobilité (PiCM)</p> <p>L'association de développement territorial « Le Pays de Famenne » a initié un PiCM pour les Communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Rendeux, Rochefort, Nassogne, Marche-en-Famenne et Somme-Leuze qui a démarré officiellement au mois de mai 2012 et dont la finalisation est prévue pour 2015</p>	<p>Le recours à la voiture pour les déplacements quotidiens reste inéluctable</p> <p>A Somme-Leuze, près d'un tiers des actifs travaillent dans leur commune de résidence. 319 des actifs de Somme-Leuze se rendent à Marche-en-Famenne. Par contre, Somme-Leuze accueille très peu d'actifs des autres communes.</p>	<p>La population souligne qu'en matière de mobilité, la situation géographique de Somme-Leuze est particulièrement intéressante, à proximité de deux grands axes qui permettent de rejoindre rapidement Marche, Namur, Liège... C'est l'avantage de la vie à la campagne, mais avec les services, loisirs et emplois de la ville à proximité.</p>
<p>Des alternatives à la voiture individuelle sont présentes sur le territoire</p> <p>Des initiatives locales de mobilité sont disponibles à Somme-Leuze. L'offre est déjà bien développée et très diversifiée (Belle et Net ASBL, les Passagers du Pays de Rendeux, le service de transports ALTEO de Dinant, le Locomobile Marche-Hotton...).</p> <p>La Commune de Somme-Leuze est partenaire de Luxcovoiturage. Cinq lieux de parking de covoiturage ont été identifiés et mis en place sur la commune: Sinsin (ancien bâtiment du MET) ; Hogue (Parking de l'église le long de la N4) ; Somme-Leuze (Parking de l'église) ; Bonsin (rue de Borlon) et Baillonville (ZA Nord).</p> <p>La Commune de Somme-Leuze participe à la réflexion sur la mise en place d'un service de coordination locale de mobilité qui sera reconnue par la Région wallonne. Un numéro d'appel unique sera mis en place afin de dispatcher les appels en fonction de la demande.</p> <p>En matière de mobilité douce, l'association de développement territorial « Le Pays de Famenne » a élaboré un plan de maillages inter villages et inter communes. A Somme-Leuze, 16 fiches de maillages ont été établies. Le Pays de Famenne a décidé de s'axer sur le déplacement à vélo avec une visée touristique et de loisirs : les chemins concernés ont été remis en état, ± 1.000 panneaux point-nœuds ont été placés ainsi qu'une dizaine de portiques et différents supports ou actions de promotion ont été créés.</p>	<p>Ces alternatives restent peu adaptées à des utilisations spécifiques</p> <p>Pour les écoles fondamentales, l'utilisation de la voiture est largement dominante et de 2% supérieure à la moyenne régionale. Pour les écoles secondaires, on constate une fréquentation élevée du TEC.</p> <p>Le réseau de transport en commun est relativement faible et principalement orienté vers la desserte du pôle urbain de Marche-en-Famenne au détriment d'autres destinations.</p> <p>Un service de transport public à la demande pouvant être amélioré (covoiturage...).</p>	<p>Mais cette mobilité n'est favorable qu'à partir du moment où on dispose d'une voiture. En effet, tous les villages ont déploré la faiblesse des transports en commun, tant pour aller d'un village à l'autre, que pour se rendre à l'extérieur de la commune. Faire ses courses ou rejoindre une gare en bus relève du parcours du combattant tant les fréquences sont faibles et les horaires mal adaptés.</p> <p>Les habitants souhaitent qu'une bonne information accompagne la mise en place de toute initiative.</p> <p>En outre, pour les habitants, la création d'un réseau de voies lentes sécurisées pourrait aussi apporter certaines solutions de mobilité, contribuer à l'essor touristique et favoriser le développement durable.</p>
<p>Une augmentation du nombre d'accidents mais une diminution du nombre d'accidents mortels</p>	<p>Différents lieux prioritaires ont été identifiés et devront faire l'objet d'aménagements de sécurité routière</p>	
<p>En termes de sécurité routière, l'étude du PiCM a souligné une augmentation du nombre d'accidents (+11 accidents en 2 ans) mais une diminution progressive sur le territoire de la gravité des accidents et surtout du nombre d'accidents mortels.</p>	<p>La traversée de Noisieux est particulièrement dangereuse et rien n'est prévu pour les usagers faibles. Le projet d'aménagement de la traversée a été finalisé en 2014.</p> <p>Il n'y a pas à proprement parler de réel « point noir » en matière de sécurité routière sur le territoire communal. L'étude du PiCM a néanmoins identifié de nombreux carrefours accidentogènes sur le territoire, ainsi que des traversées insécurisantes de villages, tout comme des problèmes de vitesse excessive aux entrées de villages, surtout sur les routes régionales, très rectilignes et souvent larges.</p> <p>Les villages de Hogue, Sinsin et la rue de l'Ourgnette à Baillonville présentent des nuisances sonores dues à la N4 et la N63.</p>	<p>La sécurité routière est également un élément récurrent dans les différentes réunions de consultation. Le constat principal mis en avant est que la commune est traversée par plusieurs routes régionales, ce qui facilite les déplacements motorisés. Par contre, c'est une source importante d'insécurité pour les usagers lents.</p>

5. LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p>La vie associative, riche et diversifiée, contribue fortement à la convivialité et la bonne ambiance dans les villages</p> <p><i>41 associations culturelles et sportives sont actives sur la commune.</i></p> <p><i>La Commune de Somme-Leuze octroie des aides aux associations, soit pécuniaires, soit en équipements ou services.</i></p> <p><i>Les associations constituent un lieu de rencontre et d'échange pour la population</i></p>	<p>Le potentiel de développement local du secteur associatif peut être renforcé</p> <p>Le potentiel de développement local du secteur associatif</p> <p><i>Il est nécessaire de coordonner et d'organiser les nombreux événements sur la Commune afin d'engendrer des retombées encore plus importantes sur la Commune</i></p>	<p><i>Les habitants ont souligné la convivialité et la bonne ambiance qui règnent dans les villages. Ils considèrent qu'il s'agit là d'un atout indéniable pour le bien-être de tous.</i></p> <p><i>La population souhaite que les activités se multiplient en s'adaptant à toutes les tranches d'âge et particulièrement aux jeunes.</i></p>
<p>Une offre culturelle diversifiée</p> <p><i>Au niveau culturel, un mérite de Somme-Leuze est la présence d'un Conseil culturel (l'asbl Passeur de Culture) et d'un service culturel communal qui proposent diverses activités (théâtre, expositions, stages...) depuis plus de 20 ans.</i></p> <p><i>Somme-Leuze dépend Centre Régional Culturel de Dinant, ce qui ne l'empêche pas de travailler aussi avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (prêt de matériel...).</i></p> <p><i>En matière de relations Nord-Sud, c'est le Conseil culturel qui organise le petit déjeuner annuel d'Oxfam.</i></p> <p><i>De nombreux événements culturels et sportifs sont organisés tout au long de l'année</i></p>	<p>Le développement culturel est peu facilité</p> <p><i>Il est difficile de trouver des subsides et des projets culturels ainsi que d'ouvrir la culture au plus grand nombre.</i></p> <p><i>Les plages horaires des trois bibliothèques (à Somme-Leuze, Baillonville et Noiseux) sont fort réduites.</i></p> <p><i>La participation d'une partie de la population aux manifestations est confrontée au manque de synergie entre les anciens et les nouveaux habitants, ainsi qu'à une carence d'information sur ces manifestations.</i></p>	<p><i>En termes de culture, ils estiment qu'il ne faut pas « parachuter » des activités. Il vaut mieux insérer de la culture dans des activités qui fonctionnent déjà. La mise en place d'un espace dédié à la culture permettrait de mettre en avant les activités culturelles avec des manifestations coordonnées et moins éphémères.</i></p> <p><i>Pour attirer davantage de monde aux manifestations, ils souhaitent une communication accrue, notamment en utilisant les canaux et supports de communication existants de la commune et en en développant de nouveaux.</i></p>
<p>Des infrastructures d'accueil et de rencontre de qualité pour toute la population</p> <p><i>Huit salles ou maisons de villages sont à la disposition des associations et des habitants : à Baillonville, Hogne, Somme-Leuze et Heure (via les ODR précédentes) ainsi que Noiseux, Nettinne, Sinsin et Waillet, Il faut y ajouter les deux chapiteaux communaux, les locaux pour les jeunes, les patros et les aînés.</i></p> <p><i>Un espace public numérique est disponible et propose des formations à tous. Un espace public numérique est disponible et propose des formations à tous.</i></p>	<p>Les interactions entre les habitants des différents villages sont rendues difficiles</p> <p><i>L'étendue du territoire et la dispersion des villages, voire des quartiers, sont des entraves à la rencontre et au rapprochement des Somme-Leuzois</i></p> <p><i>A Bonsin et Chardeneux, seuls villages de l'entité ne disposant pas d'une infrastructure socio-collective, l'unique lieu de rencontre est le local de l'école de Bonsin.</i></p>	<p><i>Pour lutter contre le manque d'interactions entre les différents villages, les habitants proposent que les comités et associations se coordonnent davantage, voire collaborent pour organiser des activités communes et fédératrices favorisant l'échange d'information et les rencontres.</i></p> <p><i>L'implantation de ces infrastructures au cœur des villages présente de nombreux avantages. Toutefois, les éventuelles nuisances provoquées par les manifestations qui s'y déroulent et leur impact sur le cadre de vie des riverains ne doivent pas être oubliés.</i></p>
<p>Le sport est une valeur soutenue à Somme-Leuze</p> <p><i>En matière d'infrastructures sportives publiques, on retrouve les installations des clubs de football (terrains de football à Sinsin et Noiseux), 5 terrains de tennis (Somme-Leuze) et des aires multisports (à Heure, Sinsin, Nettinne, Noiseux, Somme-Leuze, Bonsin et Hogne).</i></p> <p><i>La participation de Somme-Leuze au Trophée commune sportive remporte un vif succès (9^{ème} au classement général en 2014 et 3ème pour le plan des activités locales).</i></p> <p><i>Les écoles participent chaque année au cross de l'ADEPS.</i></p>	<p>Les infrastructures sportives mériteraient d'être multipliées</p> <p><i>Il n'y a pas de hall sportif sur la commune et les écoles doivent sortir de la commune pour faire leurs activités sportives (→ problème de mobilité).</i></p>	<p><i>Les habitants apprécient les mesures prises par la commune en faveur de la pratique du sport.</i></p> <p><i>Ils sont enchantés par la présence, dans la plupart des villages, d'une aire multisports et d'une plaine de jeux.</i></p>

6. LES SERVICES ET LE LOGEMENT

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p align="center">Les services à l'ensemble de la population</p> <p>Les services communaux sont efficaces : chaque demande des citoyens est traitée.</p> <p>Au niveau de l'information, la commune édite tous les mois le bulletin communal « Direct ». Le guide pratique « Vivre à Somme-Leuze » est édité tous les deux ans et un nouveau site Internet communal a été mis en ligne (Communes Plone).</p>		<p>Les habitants ont souligné la qualité des services communaux et de la gestion administrative et financière de la commune. Efficacité des services (tant à l'administration communale que sur le terrain), disponibilité des services administratifs et des élus, proximité, ouverture au débat, taxations modérées, communication efficace (...) sont autant de facteurs qui contribuent à cette grande satisfaction.</p> <p>Les habitants souhaitent bien entendu le maintien de ces bonnes pratiques tout en indiquant que des améliorations sont encore possibles en matière de communication/sensibilisation, de suivi des demandes et d'accessibilité des services au public.</p>
<p align="center">Les services et aides aux plus démunis</p> <p>Le CPAS a créé la maison des aînés « Nos Mohon » à Noisieux. Il s'occupe en outre du goûter des aînés qui rassemble 200 à 300 personnes par an. Les aides ménagères du CPAS font office également de lien social avec les personnes âgées. Le projet "été solidaire" en partenariat avec le CPAS permet de créer des liens intergénérationnels. Notons aussi que le service des repas à domicile est fort important avec quelque 8.000 repas distribués par an.</p> <p>Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un service important au sein de l'administration communale. Il aide la population en matière de formation, d'emploi, de prévention et d'intégration. Entre autre, il a mis sur pied « Les Ateliers de la Main Libre » destinés aux enfants de 6 à 12 ans.</p> <p>Un Comité Consultatif Communal des Aînés (CCCA) est en place. Les membres ont pour rôle de représenter les aînés de la commune et donc d'être à l'écoute de leur besoins.</p>	<p>Pour les adultes de 30 à 59 ans, la croissance observée est particulièrement importante. Si cette population reste sur le territoire, alors on peut anticiper le vieillissement brutal de la population somme-leuzoise dont les conséquences seront une demande croissante en services de santé mais également en activités.</p>	<p>Les services à l'enfance et à la jeunesse ont également été au cœur des réflexions. Les habitants ont témoigné d'un véritable attachement aux implantations scolaires de l'entité. Ils désirent qu'elles se maintiennent, voire se multiplient. Outre les avantages liés à la proximité des écoles du domicile des enfants, les écoles jouent un rôle fondamental pour la cohésion des habitants et le caractère rural des villages au même titre que la présence de structures ou mouvements de jeunesse (patro, football...) permettant la sociabilisation des jeunes et la création de liens solides entre ados.</p> <p>Enfin, concernant les aînés, la population estime qu'il est de plus en plus important de distinguer les services pour les «3x20» et pour les «4x20». En effet, il y a de nombreux aînés nouvellement pensionnés qui sont encore très actifs et qui ont des besoins différents, ainsi que des personnes qui ont perdu leur autonomie.</p> <p>Les Somme-Leuzois sont très satisfaits des multiples activités, variées et accessibles, que la commune met en place pour les enfants. Les stages communaux pour enfants rencontrent un vif succès (± 350 enfants y participent) et des demandes existent pour élargir, ou à défaut, adapter l'offre. Ils sont également conscients de leur chance de disposer d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance. ce qui est plutôt rare</p>

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
<p>Depuis février 2011, une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, «L'îlot Marmots » a ouvert ses portes à l'initiative du CPAS et propose 12 places d'accueil.</p> <p>De plus, trois accueillantes conventionnées avec l'ASBL « Les Arsouilles» sont en fonction dans l'entité de Somme-Leuze et il faut signaler également deux accueillantes autonomes.</p> <p>Fin 2014, L'Administration Communale et le CPAS de Somme-Leuze développe un projet de co-accueil pour les 0-3 ans. Un local situé à Somme-Leuze, rue du Tilleul, et mis à disposition par le CPAS servira de lieu de travail à un duo d'accueillantes conventionnées.</p> <p>Concernant l'Accueil Temps Libre (ATL), la Commune de Somme-Leuze a établi un Programme CLE et dispose d'un coordinateur extrascolaire. Le service est de qualité, fort actif et à prix très réduit.</p> <p>L'enseignement fondamental (maternel et primaire) est organisé par la commune dans 4 implantations : Bonsin, Heure, Noiseux et Somme-Leuze. Pour l'année 2014-2015, on compte un total de 376 élèves sur la Commune de Somme-Leuze.</p> <p>L'analyse de la répartition des enfants dans les implantations scolaires montre que la moitié des enfants de 3-12 ans, résidant à Somme-Leuze, se rendent hors de la commune pour leur enseignement fondamental. Il faut noter qu'une nouvelle école a ouvert ses portes à Noiseux en 2014. L'ancien bâtiment sera démoli.</p>	<p>Avec un taux de couverture de 21,9 % en 2010, l'offre en places d'accueil pour la petite enfance est encore largement insuffisante sur la Commune de Somme-Leuze.</p> <p>La MCAE était déjà complète après quelques mois de fonctionnement.</p> <p>Tant au niveau des écoles qu'au niveau des activités extrascolaires et stages d'été, on constate un réel problème pour le déplacement des enfants d'un lieu à un autre.</p>	<p>pour une petite commune rurale, mais constatent que l'offre ne répond pas à la demande: ils souhaitent voir développer des solutions complémentaires (espace d'accueil partagé, synergie crèche/école...).</p> <p>Mis à part le sport, peu d'activités sont proposées aux jeunes (de 13 à 18 ans).</p>
<p>Les services supra-communaux</p> <p>Somme-Leuze fait partie de l'asbl Pays de Famenne (avec 5 autres communes du bassin de vie de la Famenne), qui s'attache à mieux répondre aux besoins des citoyens dans les domaines de l'économie, la mobilité, l'énergie et la société. De nombreuses activités de l'asbl s'inscrivent dans le programme transfrontalier de coopération territoriale européenne INTERREG IV.</p> <p>En septembre 2014, Somme-Leuze et les Communes de Ciney, Hamois et Havelange, ont décidé de mener ensemble des projets de développement rural sur le territoire des quatre communes au travers d'un nouveau Groupe d'Action locale (GAL).</p> <p>En matière de coopérations transcommunales, la situation de Somme-Leuze est fort complexe. En effet, la commune appartient à la Province de Namur et, à ce titre, fait partie de la Zone de Police Condroz-Famenne, de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et du centre culturel régional de Dinant. Par contre, par son bassin de vie, Somme-Leuze se tourne vers Marche-en-Famenne (Province du Luxembourg) avec le Pays de Famenne et le SRI de Marche, et des collaborations avec la Maison de la Culture de Famenne-ardennes.</p>		

Les ressources spécifiques	Les problèmes majeurs	Les desiderata de la population
Somme-Leuze est partie prenante de l'intercommunale VIVALIA.		
<p>Des actions menées pour améliorer l'offre en logement sur la commune</p> <p>La Commune de Somme-Leuze a pris la thématique du logement à bras le corps. De la construction de logements sociaux à la rénovation de bâtiments en passant par la création d'un service logement et de plusieurs lotissements ainsi que la réhabilitation de plusieurs parcs résidentiels de week-end, pour lesquels de nombreux investissements financiers ont été alloués, Somme-Leuze a voulu et veut se donner les moyens de progresser dans la thématique du logement.</p> <p>Les objectifs de la commune en matière de logement sont d'offrir une diversité de logements publics que ce soit sociaux, moyens, de transit...</p>	<p>L'accès au logement reste également une préoccupation</p> <p>Les problématiques les plus souvent rencontrées lors de la recherche d'un logement à Somme-Leuze sont le coût de plus en plus élevé des loyers, la diminution du nombre de bâtiments à louer, le manque de logements adaptés aux personnes âgées et le prix d'achat des maisons et des terrains de moins en moins accessibles.</p> <p>Force est de constater que la commune s'est munie de 25 nouveaux logements à finalité sociale depuis 2004. Cette avancée ne constitue cependant qu'une goutte d'eau dans l'océan lorsque l'on s'aperçoit que ce chiffre correspond à 1,5% du parc immobilier de la commune tandis que le Gouvernement souhaiterait atteindre les 10%.</p>	<p>En matière de logement, la population souhaite poursuivre la politique actuelle : permettre un logement adapté à chacun (seniors, handicapés, transit...), mais sans créer de ghettos au niveau des logements sociaux.</p>

CHAPITRE 2

<p>LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT PROPREMENT DITS, LEURS JUSTIFICATIONS, LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS</p>

Le chapitre précédent a permis de **croiser l'analyse de la situation existante** des forces et faiblesses du territoire avec les **desiderata de la population**. Sur cette base, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a élaboré une stratégie de développement pour la commune.

A partir du diagnostic du territoire, la C.L.D.R. a dégagé **4 grands défis pour la Commune de Somme-Leuze**. Afin d'aller plus loin et de mieux cibler les objectifs de développement pour différents thèmes, neuf groupes de travail ont été mis en place qui ont permis de confirmer et d'affiner la stratégie de développement et de repérer les projets à mettre en œuvre. Ces groupes de travail étaient ouverts à tous les habitants intéressés.

C'est ainsi que le travail et les réflexions de la C.L.D.R. et des groupes de travail ont servi à constituer, au fur et à mesure des réunions, une véritable « **stratégie de développement** » pour la commune.

Finalement, une réunion de la CLDR a permis d'appréhender la globalité de la stratégie. A l'aide de quatre grands posters reprenant chacun des défis sous forme d'arbre stratégique, les participants ont eu l'occasion de comprendre le lien entre défis-objectifs-projets et de reformuler les défis et objectifs de développement.

Les 10 objectifs de développement ainsi dégagés concrétisent et rendent les défis de l'opération de développement rural opérationnels. **Ils traduisent les besoins réels et les attentes de la population pour les 10 ans à venir.**

Précisons que tous les défis sont sur un pied d'égalité et interconnectés. De même, les objectifs sont organisés (via une lettre) dans un souci de clarté pour le lecteur. Les lettres ne sont donc pas à interpréter comme des « indicateurs de priorité ».

La C.L.D.R. propose également une approche évaluative des différents objectifs de développement, par la définition d'indicateurs, sources et cibles.

Enfin, chaque objectif fait l'objet d'une mise en relation avec les différents piliers (économique, social/culturel, environnemental) du développement durable. Cette évaluation permet d'appréhender la manière (spécifique ou complémentaire) par laquelle les préoccupations du développement durable sont rencontrées par les orientations constituant l'objectif de développement.

**4 grands défis,
déclinés en 10 objectifs, constituent les piliers de la stratégie de
développement durable de la commune.**

PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR DE LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE	
Défis	<p>A. SOMME-LEUZE 2025 : UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ, UNE CONVIVIALITÉ RENFORCÉE!</p> <p><i>En 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants</i></p>
	<p>1) Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité</p>
	<p>2) Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain</p>
	<p>3) Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une meilleure adéquation aux besoins de la population</p>
Objectifs de développement	<p>4) Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation</p>
	<p>5) Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la commune et les acteurs locaux concernés</p>
	<p>6) Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs</p>
	<p>7) Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur</p>
<p>B. SOMME-LEUZE 2025 : DES EMPLOIS PROCHES, DU BIEN-ÊTRE EN POCHE!</p> <p><i>En 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local</i></p>	
<p>8) Maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle</p>	
<p>9) Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune</p>	
<p>10) Renforcer la sécurité de tous les usagers</p>	
<p>C. SOMME-LEUZE 2025 : DES SERVICES ET ASSOCIATIONS AU RYTHME DE LA POPULATION !</p> <p><i>En 2025, Somme-Leuze sera une commune répondant aux nouveaux besoins de chacun</i></p>	
<p>D. SOMME-LEUZE 2025 : UN REGARD ÉCLAIRÉ POUR UNE MOBILITÉ CONNECTÉE</p> <p><i>En 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité</i></p>	

Défi A

Somme-Leuze 2025 : un cadre de vie préservé, une convivialité renforcée!

EN 2025, SOMME-LEUZE AURA CONFORTÉ LA QUALITE DU CADRE DE VIE DE SES HABITANTS

Constat : d'une manière générale, les habitants de la Commune de Somme-Leuze apprécient leur cadre de vie, à la campagne non loin de la ville. Il faut donc conserver cette situation privilégiée... et si possible encore l'améliorer. En effet, outre l'absence d'un pôle fédérateur au sein de la commune, plusieurs villages sont déstructurés (pas de véritable place centrale, quartiers et lotissements excentrés, manque d'éléments de liaison...). Cette situation a un impact négatif sur le cadre de vie, la mobilité, la vie associative...

La Commune de Somme-Leuze devra également relever les défis globaux comme la performance énergétique, la gestion du territoire à l'échelle communale, l'accès au logement et aux services ou l'amélioration des conditions sociales.

Il s'agira donc d'analyser ces situations de manière prospective et de voir les mesures à prendre : adoption de plans ou schémas d'aménagement dans les villages, création de voies lentes, aménagement de voiries et d'espaces publics, création d'équipements...

Pour Baillonville, différents projets laissent présager le développement futur du village et la création d'un réel centre polarisateur de la Commune : réunissant les principales infrastructures de services (Administration communale, CPAS, maison de village, pharmacie...), Baillonville va, en plus, accueillir le futur atelier rural, une maison de repos, un hall sportif et, à terme, le projet de maison multiservice...).

Les défis environnementaux seront également au centre des préoccupations, que ce soit le développement de la biodiversité sur le territoire, la prise en compte des changements climatiques, le recours et l'utilisation rationnelle des énergies renouvelables ou la sensibilisation de la population.

L'analyse des villages a permis aussi d'aborder les besoins spécifiques en logements et leur accessibilité (dont les logements publics) ainsi que la valorisation du patrimoine bâti, dont le petit patrimoine.

La cohésion des villages s'envisagera aussi entre personnes, entre habitants des différents quartiers, entre premiers et seconds résidents, anciens et nouveaux... La vie associative aura certainement un rôle très important à y jouer.

Enfin, le patrimoine naturel a bénéficié d'une analyse précise dans le cadre du PCDN. Ce sera l'occasion de développer des projets « nature » dans le cadre du PCDR.



L'aménagement du cœur du village de Heure, un exemple à suivre pour les autres villages

Objectif 1**STRUCTURER ET AMÉNAGER LES ESPACES VILLAGEOIS
POUR Y DÉVELOPPER D'AVANTAGE DE CONVIVIALITÉ**

- ✓ Dans un premier temps, la coopération entre les experts et la population a permis de mettre en évidence les besoins spécifiques en termes de convivialité, de mobilité et d'amélioration du cadre de vie général de chacun des villages à aménager. Ainsi, les projets seront réalisés au regard des besoins de chaque lieu tout en révélant les points forts et caractéristiques identifiés par la population. Les cœurs des principaux villages, fraîchement aménagés et clairement identifiés inviteront à la convivialité et à la rencontre des habitants tout en témoignant de la plus-value qualitative du PCDR sur l'ensemble de la commune.

- ✓ En 10 ans, la commune révélera et mettra en valeur des richesses naturelles, architecturales et paysagères encore trop méconnues. La coopération des acteurs du tourisme et de la CLDR permettra d'identifier l'ensemble des éléments caractéristiques de la commune : les bâtiments remarquables, les éléments du petit patrimoine et les arbres remarquables seront cartographiés, décrits et, le cas échéant, restaurés. Ce projet s'accompagnera de nombreuses actions telles que des visites, des brochures didactiques et des conférences qui permettront de sensibiliser l'ensemble de la population et de la rendre consciente et fière des richesses de son territoire.

Les effets multiplicateurs :

- Améliorer le cadre de vie.
- Renforcer l'identité communale et le sentiment d'appartenance.
- Révéler un patrimoine historique commun.



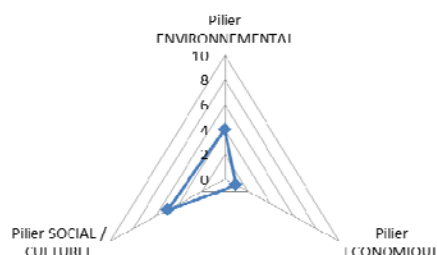
Le village de Chardeneux, un des « Plus Beaux Villages de Wallonie »

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
STRUCTURER ET AMÉNAGER LES ESPACES VILLAGEOIS POUR Y DÉVELOPPER D'AVANTAGE DE CONVIVIALITÉ	Nombre d'éléments du petit patrimoine populaire rénovés ou mis en valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - CLDR 	Au moins 1 élément rénové ou mis en valeur tous les 2 ans
	Nombre d'actions de sensibilisation aux richesses du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - CLDR 	Au moins 1 action de sensibilisation tous les 2 ans
	Nombre de villages ayant fait l'objet d'un aménagement de convivialité	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - CLDR 	Au moins 1 village tous les 3 ans

La mise en relation de l'objectif avec les piliers du développement durable :

*Cet objectif répond principalement au pilier **social** puis aux piliers **environnemental** et **économique**.*



Le pilier social et culturel est mis en avant par cet objectif à travers la volonté d'améliorer la cohésion sociale, en ce compris les relations et la convivialité au sein de la population et l'amélioration du cadre de vie villageois.

Il contribue également au pilier environnemental car il vise à assurer la protection et la préservation des biens naturels, ainsi que l'utilisation appropriée d'un héritage commun rural. En outre, l'objectif vise à intégrer les espaces publics de la commune dans une valorisation globale du cadre de vie.

Le pilier économique est rencontré par l'amélioration du contexte général qu'engendre l'amélioration du cadre de vie dans les villages et ses conséquences positives en termes d'attractivité touristique.

Objectif 2**PROTÉGER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE DES HABITANTS EN RELEVANT LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN**

La réserve naturelle de Jalna, point fort du réseau écologique développé par le PCDN

- ✓ Le PCDN est désormais mis en place et les attentes sont nombreuses : les projets à entreprendre vont structurer et renforcer le réseau écologique sur la commune, la dynamique participative du PCDN permettra la création et l'entretien de projets comme les sentiers naturels, les zones humides ou les plantations d'essences indigènes. L'aide de la CLDR sera plus que précieuse puisqu'elle permettra, d'une part, l'appropriation du PCDN par l'ensemble de la population et, d'autre part, la prise en compte des considérations environnementales dans les autres projets du PCDR.

- ✓ En 10 ans, la Commune mise sur une attention accrue de la population, notamment en termes de propreté sur l'ensemble de la commune. Certes les nombreuses avancées dans la gestion des déchets et l'épuration des eaux usées vont grandement participer à l'amélioration générale du cadre de vie, mais c'est certainement l'ensemble des actions de sensibilisation auprès des touristes, des agriculteurs, des nouveaux arrivants et des jeunes de la commune qui vont instaurer une réelle considération de chacun pour la qualité des espaces publics.
- ✓ Malgré les efforts consentis, les problématiques du réchauffement climatique et de la limitation des ressources naturelles restent encore bien présentes. La Commune de Somme-Leuze souhaite apporter sa contribution : malgré son faible potentiel en énergies renouvelables, divers projets et actions permettront de réduire le recours aux énergies traditionnelles en favorisant le développement d'un mix énergétique. C'est notamment l'utilisation rationnelle de l'énergie qui engendrera une nette amélioration du bilan énergétique global : les nombreux projets d'isolation, tant chez le privé qu'au niveau public, associés aux actions de sensibilisation et d'information permettront, en 10 ans, de réduire considérablement les factures énergétiques et le bilan carbone.

Les effets multiplicateurs :

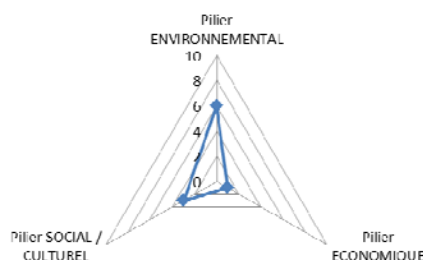
- Améliorer la qualité environnementale de la commune.
- Contribuer aux objectifs fixés à un niveau supérieur (qualité des eaux, réduction de l'usage des énergies fossiles...).
- Améliorer les conditions de vie des habitants (diminution de la facture énergétique, cadre de vie préservé...).
- Sensibiliser les Somme-Leuzois au développement durable.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
PROTÉGER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE DES HABITANTS EN RELEVANT LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN	Nombre d'actions en faveur de la biodiversité	– Administration communale – PCDN	Au moins 2 actions chaque année
	Nombre de solutions alternatives à l'épuration individuelle	– Administration communale – CLDR – CRO	Au moins une solution alternative qui fonctionne dans 10 ans
	Nombre d'initiatives prises par la commune afin d'utiliser l'énergie rationnellement au quotidien	– Administration communale – CLDR	1 initiative concrète réalisée chaque année

La mise en relation de l'objectif avec les piliers du développement durable :

*Cet objectif répond principalement au pilier **environnemental** puis aux piliers **social** et **économique**.*



Le pilier environnemental est principalement rencontré par cet objectif à travers la valorisation d'un réel potentiel naturel sur la commune et la reconnaissance par la population de cette richesse du territoire. Il est également rencontré par les économies d'énergies qui seront réalisées au niveau de l'amélioration des performances des bâtiments communaux, la gestion de l'énergie et la gestion des déchets sur la commune.

Au niveau de la dimension sociale, améliorer les performances de la gestion de l'énergie et des déchets nécessite une implication et une responsabilisation de chacun.

Le pilier économique est également rencontré, principalement par les économies engendrées dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'énergie et des déchets.

Objectif 3**AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION AUX BESOINS DE LA POPULATION**

- ✓ Le développement territorial de la Commune de Somme-Leuze est une matière particulièrement ardue qui a nécessité, et nécessite encore, la mobilisation de nombreux moyens humains et financiers pour répondre à un contexte urbanistique peu favorable.

Confrontée à un plan de secteur incompréhensible et incohérent, la Commune de Somme-Leuze fait preuve depuis de nombreuses années de pragmatisme pour adapter sa volonté de développement territorial à une situation de droit peu favorable. Depuis plus de 20 ans, la problématique de l'habitat permanent a été prise à bras le corps. Le long travail entrepris a permis, via l'adoption de 4 P.C.A. et la mise en place d'un plan d'habitat permanent, de reconverter et de réhabiliter les premiers domaines sur le village de Noiseux. Parallèlement, Somme-Leuze a fait preuve du même pragmatisme en faisant modifier en 1993 et 2004 le plan de secteur afin de proposer des zones d'activités économiques sur son territoire, zones pour lesquelles on observe actuellement un développement particulièrement soutenu.

Notons enfin que la commune a initié une réflexion sur le développement de la centralité du village de Baillonville. Des acquisitions successives, notamment autour de la future maison multiservices, laissent entrevoir des possibilités de création d'un réel pôle de services et d'habitat au cœur de la commune. Encore une fois, la commune est confrontée au manque de zone urbanisable pour l'extension du village.

En conclusion, la réflexion mise en place dans le cadre du PCDR a permis de pointer du doigt les différentes problématiques auxquelles est confrontée la commune, de faire le bilan des actions déjà entreprises et de dresser la liste des opérations à entreprendre dans les dix prochaines années, à savoir :

- Finaliser le travail entrepris dans le cadre de l'habitat permanent afin d'intégrer l'ensemble des résidents des zones de loisirs dans les agglomérations villageoises.
- Créer des zones d'activités économiques afin de garantir l'évolution positive du développement économique sur la commune.
- Maintenir le déploiement actuel de l'ensemble des villages tout en gérant leur cohérence par des mesures incitatives, et non pas répressives, par exemple au niveau de la densification de l'habitat.
- Révéler une zone centrale à Baillonville par le développement de l'habitat, des services et des équipements.
- Intégrer les recommandations du PCDN et du PiCM dans chacune des opérations.

Parallèlement, la commune reste ouverte à une révision globale du plan de secteur qu'elle propose depuis de nombreuses années mais qui devrait, selon elle, être envisagée à une échelle supracommunale plus pertinente, par exemple, le Pays de Famenne.

Ces orientations serviront de référence pour la définition des périmètres à grands enjeux communaux (futurs périmètres U) et la programmation des schémas d'urbanisation. Notons que parallèlement, la commune souhaite formaliser sa politique foncière par la constitution d'un portefeuille de propriétés communales. En effet, les différents PCA élaborés à Somme-Leuze ont amené l'Administration communale à développer une réserve de terrains dans la perspective de compensations planologiques futures.



La réhabilitation des zones d'habitat permanent est toujours en cours sur la commune

- ✓ En termes de logements publics, la politique communale souhaite poursuivre sa ligne de conduite. En dix ans, avec la création de près de 25 logements supplémentaires, la part des logements publics passera de 1,5 % à près de 3 %. C'est également la qualité et surtout la mixité de ces logements (logements tremplins, logements pour séniors, logements kangourou, intergénérationnels...) qui sont attendues par la population somme-leuzoise. La commune disposera à terme, de logements adaptés aux différentes tranches de la population et plus particulièrement pour les séniors et les jeunes locaux.

Les effets multiplicateurs :

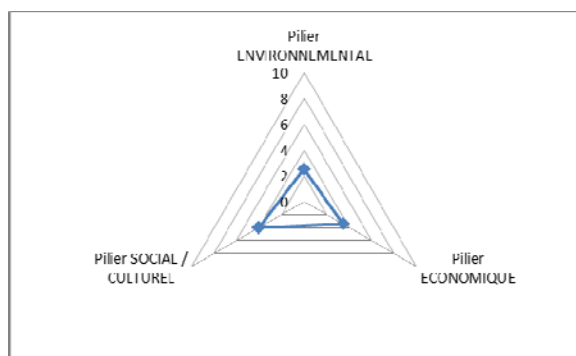
- La préservation des ressources naturelles et paysagères.
- La promotion d'une vie sociale de proximité.
- Le développement des dynamiques économiques locales.
- Le soutien à une mobilité adaptée.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION AUX BESOINS DE LA POPULATION	Nombre de plans ou schémas d'urbanisation élaborés	- Administration communale	Au moins 3 plans ou schémas élaborés en 10 ans
	Part des logements publics	- Administration communale	3 % au bout des 10 ans
	Nombre de logements pour les jeunes et les petits revenus	- Administration communale - CLDR	Au minimum 2 nouveaux logements pour les jeunes et les petits revenus tous les trois ans.

La mise en relation de l'objectif avec les piliers du développement durable :

*Cet objectif répond tant au pilier **social** qu'aux piliers **économique** et **environnemental**.*



Le pilier environnemental est rencontré par cet objectif à travers la volonté d'organiser une utilisation rationnelle et cohérente du sol par la prise en compte du contexte territorial existant et en anticipant les besoins pour les activités économiques, la mobilité, l'environnement et les habitants de la commune.

Au niveau du pilier social, le développement de logements diversifiés propose une réponse pro-active aux besoins spécifiques qu'engendreront les modifications de la structure de la population.

Défi B**Somme-Leuze 2025 : des emplois proches, du bien-être en poche !
EN 2025, SOMME-LEUZE AURA DÉVELOPPÉ SON TAUX D'EMPLOI LOCAL**

Alors que la population de la commune augmente, le taux de chômage reste constant. Pourtant, beaucoup d'habitants (une grande majorité) doivent se rendre en dehors de la commune pour leur travail (relativement peu d'emplois locaux). Cela a un impact négatif sur la mobilité (quasi obligation d'avoir une voiture), la vie dans les villages qui deviennent des dortoirs (et donc moins sécurisants), le commerce local (on fait ses courses à l'extérieur), la vie associative (moins de temps disponible, moins d'occasions de se rencontrer)...

Le contexte actuel n'est pas favorable à la création d'emplois, mais il convient de saisir un maximum d'opportunités.

Il s'agira d'apporter un soutien aux PME, y compris pour leur implantation dans les villages lorsqu'elles occasionnent peu de nuisances, mais également de développer des circuits courts avec les agriculteurs vu l'existence de nombreux produits du terroir (pour les touristes, pour les ZAE...) ou de promouvoir leurs produits.

Il faudra aussi rechercher des solutions pour recréer des commerces de proximité : beaucoup de produits du terroir, d'indépendants existent, mais il faut inventer de nouvelles formules mieux adaptées, plus souples.

Le soutien au développement touristique et l'augmentation des retombées financières de ce secteur à Somme-Leuze (activités, produits du terroir...) participeront au déploiement économique de la commune.

Enfin une meilleure connaissance des besoins et attentes, aussi bien des demandeurs d'emplois que des entreprises elles-mêmes, associée à un renforcement de la circulation de l'information permettra de révéler des possibilités de développement d'emplois locaux.



Le développement du parc d'activité économique de Baillonville Sud a largement contribué à l'installation de nouvelles PME

Objectif 4**SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET PME EXISTANTS
AINSI QUE LES CANDIDATS À L'INSTALLATION**

- ✓ L'objectif est de maintenir la progression de l'ensemble des indicateurs socio-économiques pour la Commune de Somme-Leuze : il s'agira de pérenniser la croissance positive du niveau de vie des Somme-Leuzois, de stabiliser les chiffres du chômage malgré l'augmentation de la population et de soutenir la dynamique économique initiée sur la commune, par le déploiement des entreprises sur le territoire. Certes le développement du parc d'activités économiques de Baillonville Nord contribuera largement à l'installation de nouvelles PME, mais ce seront également les nombreuses initiatives communales, et notamment celles du service emploi de la commune, qui permettront la mise en réseau des acteurs économiques, le soutien à des entreprises locales (particulièrement les agriculteurs) et l'information des demandeurs d'emploi, l'enjeu étant d'implanter sur la commune un contexte économique local et durable, soutenu par les forces vives du territoire.
- ✓ Le commerce local reste une préoccupation, le contexte rural de la commune ne facilitant pas le développement de commerces de proximité. Ceci étant, le développement des produits du terroir sera mis en avant dans les commerces locaux : l'information sur les producteurs locaux, les campagnes de promotions et les actions comme « la journée du client » peuvent avoir un écho particulièrement positif qui permettra, d'une part, de soutenir les commerces existants et, d'autre part, de rapprocher les consommateurs locaux.



*Délices fermiers, une boutique du terroir à
Nettinne*

Les effets multiplicateurs :

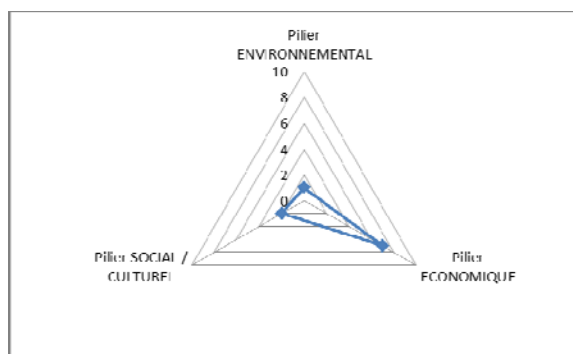
- Engendrer des retombées positives sur le secteur du tourisme.
- Proposer une alternative d'activités au secteur agricole.
- Lutter contre les inégalités sociales.
- Renforcer le taux d'emploi local.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET PME EXISTANTS AINSI QUE LES CANDIDATS À L'INSTALLATION	Nombre de services de proximité et de commerces	<ul style="list-style-type: none"> - Administration Communale - CLDR - Commerçants - UCM 	Un nouveau service de proximité ou commerce dans 3 villages en 10 ans
	Nombre d'emplois locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Administration Communale - Entreprises - BEP 	Augmentation du taux d'emploi local de 10 % en 10 ans.
	Nombre de nouvelles entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Administration Communale - Entreprises - BEP - INS - UCM 	Le zoning Baillonville Nord sera rempli à 75 % dans les 10 ans

La mise en relation de l'objectif avec les piliers du développement durable :

*Cet objectif répond principalement au pilier **économique** puis aux piliers **environnemental** et **social**.*



Le pilier économique est principalement mis en avant par cet objectif de par sa nature.

Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation vise essentiellement à adopter des mesures qui stimulent et soutiennent l'emploi local et l'émergence de nouvelles entreprises. De plus, il s'agit d'encourager la consommation de produits locaux et régionaux et soutenir ainsi les activités économiques endogènes du territoire. L'emploi local est générateur de bien-être et participe ainsi au pilier social.

Objectif 5**DÉVELOPPER LE SECTEUR TOURISTIQUE ET AUGMENTER LES RETOMBÉES POUR LA COMMUNE ET LES ACTEURS LOCAUX CONCERNÉS**

- ✓ Somme-Leuze aspire à maintenir un tourisme local, l'objectif n'étant pas tant de devenir une destination touristique importante, mais plutôt de capter les touristes de passage vers Chevetogne ou Durbuy et de mettre en valeur un contexte favorable (cadre naturel, diversité d'hébergements, proximité de pôles touristiques) en vue de proposer une offre touristique à l'échelle de la commune. Elle souhaite ainsi faire bénéficier pleinement au territoire des retombées de cette activité et contribuer au développement local. Le tourisme devient alors une opportunité qui lui donne les arguments et les moyens pour préserver son identité et ses richesses.
- ✓ Somme-Leuze souhaite créer une offre touristique personnalisée attirant les visiteurs en quête d'authenticité et d'innovation. Elle pourra s'appuyer sur des hébergements diversifiés et un environnement de qualité. Elle devra révéler le potentiel touristique de ses manifestations villageoises et des actions du PCDN. Il s'agira également de créer des synergies avec les secteurs d'activités locaux (agriculteurs, artisans, commerces...) autour de la thématique des produits du terroir et de contribuer au développement de solutions touristiques insolites en soutenant des acteurs locaux, pour créer un tourisme durable, novateur et intégré sur son territoire.
- ✓ Somme-Leuze s'appuiera également sur les forces vives au niveau supracommunal. En effet, en plus de sa participation à la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, la Commune a développé un partenariat avec les Communes de Ciney, Hamois et Havelange, pour mettre en place un nouveau Groupe d'Action locale (GAL). Son implication dans ces deux structures actives, notamment au niveau touristique, permettra d'inscrire les spécificités de son tourisme local dans une dynamique à plus grande échelle.

Les effets multiplicateurs :

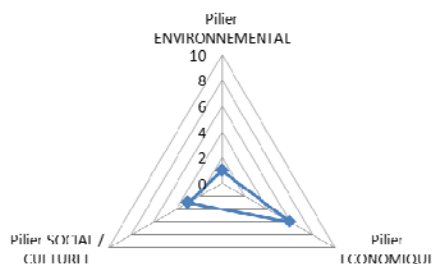
- Engendrer des retombées économiques.
- Accroître la fréquentation touristique et garder un équilibre au niveau du cadre de vie.
- Améliorer l'image de marque de la commune.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
DÉVELOPPER LE SECTEUR TOURISTIQUE ET AUGMENTER LES RETOMBÉES POUR LA COMMUNE ET LES ACTEURS LOCAUX CONCERNÉS	Nombre de manifestations touristiques en lien direct avec le territoire de la commune	- Maison du tourisme	Au moins 2 nouvelles activités mises en place en 5 ans
	Satisfaction des touristes	- Enquête de satisfaction via la Maison du tourisme	Note moyenne de 8/10 dans les 10 ans

La mise en relation de l'objectif avec les piliers du développement durable :

*Cet objectif répond principalement au pilier **économique** puis au pilier **environnemental**.*



Miser sur le développement du secteur touristique et l'augmentation des retombées pour la commune et des acteurs locaux concernés contribue à favoriser un tourisme local durable orienté vers des caractéristiques propres au territoire de Somme-Leuze.

Le pilier économique est principalement rencontré par cet objectif à travers les retombées qu'engendre l'image touristique de la Commune. Le pilier environnemental reste néanmoins important du fait des conséquences en termes de préservation de l'environnement et des caractéristiques patrimoniales qu'entraîne le développement d'un tourisme local.

Défi C

Somme-Leuze 2025 : des services et associations au rythme de la population !

**EN 2025, SOMME-LEUZE SERA UNE COMMUNE RÉPONDANT
AUX NOUVEAUX BESOINS DE CHACUN**

La population de la commune a doublé en 30 ans ; les « nouveaux » habitants, voire « nouveaux » ruraux sont donc nombreux. Les besoins en services, en loisirs, les souhaits, les habitudes... ont changé et la télévision et Internet sont de solides concurrents aux activités associatives. La tendance à un certain individualisme fragilise la vie associative.

De plus, malgré des services communaux efficaces, la commune devra faire face à une recrudescence de nouveaux besoins en matière de mobilité, d'accueil de l'enfance et de la petite enfance (écoles, crèches...), d'accueil et d'aides aux personnes âgées, de soutien aux jeunes (notamment ceux qui souhaitent s'installer sur le territoire)...

En outre, en termes d'infrastructures, la commune a fait des investissements importants dans plusieurs villages, mais il reste quelques efforts à faire notamment au niveau du sport pour tous.

Il convient donc de poursuivre les rencontres avec les comités et les responsables de salles et de maisons de village pour les aider dans leur gestion (relecture de contrats, informations juridiques, achats groupés...) pour veiller à la bonne entente avec les riverains mais aussi pour inciter et aider les comités à se coordonner et à communiquer efficacement (entre eux et vers le public).

Il s'agit surtout qu'un maximum de personnes fréquentent les salles et maisons de village et s'impliquent dans la vie associative (l'idée n'est certainement pas d'alourdir la charge des bénévoles actuels). Outre l'intérêt évident pour la convivialité des villages, un impact positif est envisageable pour la mobilité, le tourisme, le sport, la culture, l'emploi...

D'autre part, des activités entre villages proposeront des occasions de rencontres à des gens qui se côtoient peu, ce qui permettra de lancer des initiatives pour lesquelles l'échelle villageoise est trop petite.

Enfin, le sport et la culture sont également des éléments bien présents dans la commune, mais qui, au vu des nombreux bénéfices sur le bien-être de chacun, pourraient être encore davantage développés.



La nouvelle école de Noisieux abrite six classes : trois maternelles et trois primaires

Objectif 6**DÉVELOPPER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SERVICES,
DE CULTURE ET DE LOISIRS**

- ✓ Un enjeu fondamental pour les 10 ans à venir est que la qualité des services administratifs de la Commune de Somme-Leuze fasse encore et toujours l'unanimité auprès de ses habitants. Pourtant le contexte change. En effet, tout en conservant la qualité de sa gestion administrative et financière, elle devra anticiper les nouveaux besoins de sa population.
 - ✓ D'ici 10 ans, les seniors (+ de 65 ans) constitueront 1/5ème de la population. Leurs besoins, tant en termes de soins qu'en termes d'activités, devront être pris en compte, notamment grâce au conseil consultatif des aînés qui constituera une plateforme essentielle.
 - ✓ Les nouveaux arrivants, qui seront pris en charge lors de la journée d'accueil leur étant réservée, pourront être impliqués dans la vie villageoise, apprendre les particularités de la vie rurale tout en contribuant à dynamiser les manifestations locales.
 - ✓ En termes de petite enfance, Somme-Leuze, comme toutes les autres communes de la Région wallonne, devra faire face au cruel manque de places d'accueil. Elle prendra la problématique à bras le corps avec la création d'une nouvelle crèche et surtout la mise en place d'une coopération étroite avec les accueillantes, qui permettra de développer le local de co-accueil mis à disposition à Somme-Leuze et par là-même de soutenir les indépendants de la commune.
 - ✓ Enfin, une volonté est de mettre en place une consultation des jeunes qui, dans une ambiance festive, permettra aux adolescents de s'investir dans la vie communale et de sensibiliser l'ensemble de la population aux problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

- ✓ Concernant la culture, la CLDR soutiendra le développement des activités mises en place comme les nombreuses actions du service culturel communal et l'ASBL Passeur de Culture. Une attention particulière sera portée sur le développement des pratiques de lecture par la consolidation de l'offre en bibliothèque.



*D'ici 10 ans, les seniors (+ de 65 ans)
constitueront 1/5ème de la population*

- ✓ En termes de sport, l'ensemble des villages de la commune sera équipé d'une plaine de jeux ou d'une plaine de sports. Mais c'est sans conteste l'arrivée du nouveau hall omnisports qui confortera les associations sportives en mettant à leur disposition un lieu central et fédérateur sur le territoire. En effet, la pratique du sport est une valeur reconnue et soutenue dans la commune et qui sait... en guise de récompense, la Commune de Somme-Leuze se placera peut être en première position du trophée commune sportive en 2024 !

Les effets multiplicateurs :

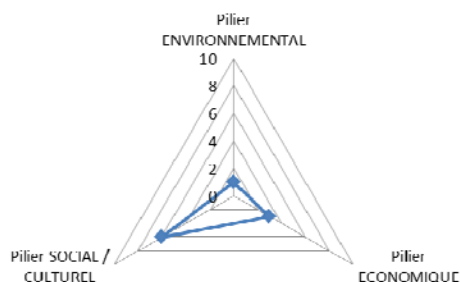
- Améliorer le bien-être de la population.
- Générer de la convivialité et de la solidarité.
- Développer l'identité locale et le sentiment d'appartenance.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
DÉVELOPPER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SERVICES, DE CULTURE ET DE LOISIRS	Fréquentation des activités associatives et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - Service culturel communal - Associations 	Progression d'au moins 10% du nombre de participants aux activités organisées dans les 10 ans
	Nombre de places d'accueil pour la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - ONE 	Evolution de 10% du nombre de places d'accueil en 5 ans
	Nombre de services pour les personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - CPAS 	Mise en place d'un service à destination des aînés tous les 3 ans
	Activités organisées pour les ados et/ou pour les aînés	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - CLDR 	Une nouvelle activité tous les 2 ans
	Nombre de nouvelles infrastructures sportives de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale 	Une infrastructure sportive de proximité dans chaque village de la commune dans les 10 ans

La mise en relation de l'objectif avec les principes du développement durable :

Cet objectif répond principalement au pilier **social** puis au pilier **économique**.



Le pilier social est mis en avant par cet objectif à travers sa volonté d'améliorer les conditions de vie générales en renforçant l'accès aux services publics, à l'éducation, à la formation, à l'information, aux activités culturelles et à la vie sociale qui concourt à l'épanouissement de tous.

Le pilier économique est indirectement rencontré par cet objectif à travers les emplois et la mobilisation de moyens qu'entraîne le développement de ces services.

Objectif 7**SOUTENIR LE SECTEUR ASSOCIATIF ET RENFORCER SON RÔLE FÉDÉRATEUR**

- ✓ L'une des clés de voûte du PCDR de la Commune de Somme-Leuze est le secteur associatif. L'enjeu sera donc de maintenir la dynamique associative existante sur la commune pour renforcer la convivialité et la rencontre entre les habitants. Le rôle du secteur associatif pourra être également élargi : son caractère fédérateur lui permettra de constituer un réel relais entre l'administration communale et les habitants, de proposer des nouvelles activités dans les maisons de village, de stimuler l'économie locale ou de participer à la réduction des consommations énergétiques via, par exemple, la mise en place d'un groupement d'achat commun.
- ✓ Un des projets phares de cette opération de développement rural est la création de la maison de village de Bonsin. Cette infrastructure socio-collective de qualité permettra de développer de nombreuses nouvelles activités et constituera un point de rencontre essentiel pour les habitants du village. Les gestionnaires des autres salles mettront également en commun leur expérience pour coordonner leur action sur l'ensemble de la commune.



*Le rôle du secteur associatif
pourra être élargi*

Les effets multiplicateurs :

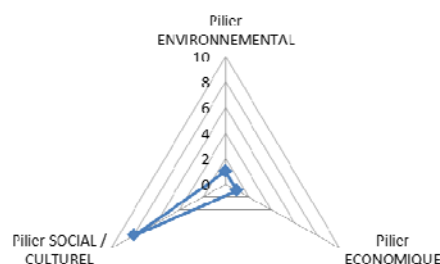
- Inciter les associations à créer de nouvelles activités.
- Générer de la convivialité et de la solidarité.
- Développer l'identité locale et le sentiment d'appartenance.
- Engendrer des économies d'échelle lors d'achats groupés.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
SOUTENIR LE SECTEUR ASSOCIATIF ET RENFORCER SON RÔLE FÉDÉRATEUR	Nombre d'activités associatives et culturelles organisées dans les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - Service culturel communal - Associations 	Au moins une nouvelle activité culturelle ou associative organisée tous les 2 ans
	Satisfaction des associations quant aux infrastructures et au soutien communal	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête locale aux membres des associations 	80 % de satisfaction dans 10 ans
	Taux de fréquentation des nouvelles infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communale - Associations 	85 % de taux d'occupation les weekends et jours fériés

La mise en relation de l'objectif avec les principes du développement durable :

Cet objectif répond principalement au pilier **social** puis aux piliers **économique** et **environnemental**.



Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur contribuent à mettre à disposition de tous (locaux et seconds résidents mais surtout de toutes les catégories d'âge et de revenus) des activités culturelles et associatives mais également à construire, soutenir et nourrir un patrimoine culturel commun.

Le pilier social et culturel est principalement mis en avant par cet objectif à travers la volonté d'améliorer la cohésion sociale, en ce compris les relations et la convivialité au sein de la population et l'amélioration des conditions de vie.

Les deux autres piliers sont également rencontrés par la mise en place d'un contexte favorable à la mise en place d'initiative locale, tant économique qu'environnementale.

Défi D**Somme-Leuze 2025 : un regard éclairé pour une mobilité connectée !**

**EN 2025, SOMME-LEUZE AURA DÉVELOPPÉ UNE MOBILITÉ ADAPTÉE
AUX BESOINS DE SA POPULATION ET À SA SÉCURITÉ**

Le transport scolaire mis à part, la mobilité actuelle s'envisage essentiellement avec une voiture personnelle. Les possibilités via les TEC sont faibles. La mobilité lente est encore peu développée. Au vu des scénarios démographiques des prochaines années et avec l'augmentation conjointe du prix de l'énergie, la mobilité risque de devenir un facteur de plus en plus discriminant et ce, pour un nombre croissant de citoyens.

Outre la poursuite des négociations avec les TEC, il s'agira de développer d'autres possibilités de transport (covoiturage, voiture partagée, taxi social...) ou de rapprocher certains services du citoyen via notamment le projet de service de coordination locale de mobilité initié au niveau du Pays de Famenne. Ces actions s'intégreront dans une vision de la mobilité à l'échelle du bassin de vie développé par le Pays de Famenne qui a mis en place un PiCM mais également un réseau de pistes cyclables.

A ce titre, le développement d'un réseau de voies lentes doit s'envisager à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune et plus particulièrement avec les RAVeL proches et le réseau de voies lentes du Pays de Famenne. L'intérêt sera évident pour les habitants des communes du Pays de Famenne mais également pour les touristes.

Toutes ces actions vont de pair avec une amélioration de la sécurité routière qui s'obtiendra tant par l'amélioration des infrastructures que des comportements des différents utilisateurs.

Objectif 8**MAINTENIR, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR
DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

- ✓ En termes de mobilité, la voiture restera certainement le moyen de locomotion incontournable. Pourtant, on ne peut que se réjouir de voir le développement des alternatives à mettre en place. En termes de transports en commun, la création de la ligne expresse entre Liège et Marche-en-Famenne, avec ses deux arrêts sur la commune de Somme-Leuze, profitera aux navetteurs et étudiants. Une coordination locale de mobilité se développe sur la commune et dans la région, proposant une offre adaptée à chacun. Une fois informée et consciente des nombreux avantages, la population s'appropriera de plus en plus ces initiatives qui limitent l'utilisation de la voiture individuelle.
- ✓ La mise en œuvre des actions du PiCM sera également un défi pour l'ensemble des communes partenaires. La prise en compte de la problématique de la mobilité à l'échelle du bassin de vie et la coordination par le Pays de Famenne permettra de rencontrer des enjeux régionaux, comme le développement d'axes structurants, tout en corrigeant les problématiques locales de traversée des villages, d'aménagement de carrefours ou de sécurisation des abords des écoles.

Les effets multiplicateurs :

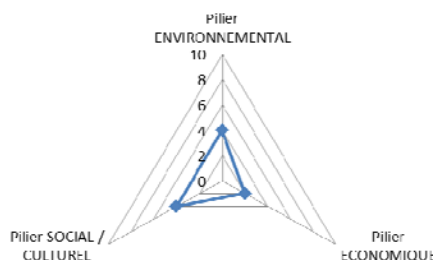
- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Rompre l'isolement et favoriser l'intégration sociale.
- Encourager la solidarité entre les citoyens pour une mobilité collective.
- Réduire les émissions de CO2.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
Repenser la mobilité au profit de tous les usagers	Prise en compte des usagers non motorisés dans les projets publics	- Administration communale	Prise en compte systématique
	Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de modes de transports alternatifs	- Enquête locale - Administration communale - Et autres acteurs concernés	Au moins 1 action tous les 2 ans

La mise en relation de l'objectif avec les principes du développement durable :

Cet objectif répond principalement et de manière équivalente aux piliers **environnemental** et **social**.



Repenser la mobilité au profit de tous les usagers contribue à réduire l'impact des transports sur l'environnement et la santé publique tant au niveau local qu'au niveau global. Cet objectif insiste également sur le pilier social par l'amélioration du bien-être (meilleure condition physique avec les trajets à pied ou à vélo, renforcement du sentiment de sécurité par les aménagements...), de la solidarité dans les villages et, enfin, de l'accessibilité de tous et particulièrement des personnes dont la mobilité est plus difficile.

Cet objectif rencontre également le pilier économique par la réduction des dépenses, notamment pour les plus faibles, qu'engendreront la rationalisation de la mobilité et les alternatives aux déplacements individuels. En outre, le développement de nouveaux services de mobilité engendreront des emplois.

Objectif 9**POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VOIES LENTES, À L'INTÉRIEUR DES VILLAGES, ENTRE LES VILLAGES ET VERS L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNE**

Le développement d'un réseau de voies lentes est un projet particulièrement actuel sur la Commune de Somme-Leuze. Au départ du réseau de pistes cyclables initié par le Pays de Famenne qui a permis de structurer le projet à l'échelle du bassin de vie, la CLDR doit désormais compléter ce réseau sur la commune en renforçant les liaisons entre les villages et vers l'extérieur. L'attention sera portée à chacun des utilisateurs (public familial, vététistes, cavaliers ou piétons) et la campagne d'information associée à ce projet permettra une appropriation rapide du réseau qui constituera un atout aussi bien pour les habitants que pour les touristes.

Les effets multiplicateurs :

- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Développer l'offre touristique locale.
- Favoriser les liens entre villages voisins.
- Augmenter la pratique sportive et ses effets bénéfiques sur la santé.



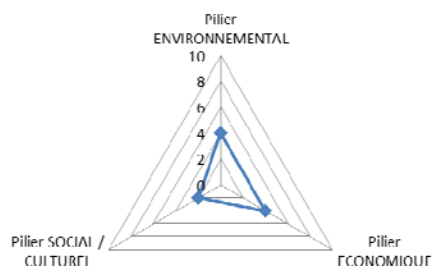
Le réseau de voies lentes initié par le Pays de Famenne

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VOIES LENTES, À L'INTÉRIEUR DES VILLAGES, ENTRE LES VILLAGES ET VERS L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNE	Le taux de fréquentation par les habitants	Enquête auprès des habitants	25% de réponses positives quant à la fréquentation de la voie lente par les habitants
	Le nombre de mètres de voies lentes réalisées	Commune	Au moins 2.000 mètres de voies lentes réalisées en 5 ans
	Le taux de fréquentation par les touristes	Enquête auprès des touristes	25% de réponses positives quant à la fréquentation de la voie lente par les touristes

La mise en relation de l'objectif avec les principes du développement durable :

*Cet objectif répond principalement et de manière équivalente aux piliers **économique** et **environnemental**.*



Le pilier économique est rencontré par cet objectif à travers la volonté de renforcer le tourisme local et permettre le développement d'opportunités économiques, notamment pour le secteur de l'HoReCa.

Le pilier environnemental est également rencontré car l'objectif tend à une utilisation de modes de déplacement non polluants.

Objectif 10**RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS**

- ✓ En termes de sécurité routière, les dix prochaines années verront la mise en œuvre des différents projets et recommandations du PiCM. Mais c'est surtout au niveau du cadre de vie dans les villages que la différence se fera sentir. La réflexion à l'échelle des villages permettra de sécuriser leur traversée grâce des aménagements cohérents en combinant la sécurisation des différents utilisateurs et la création d'espaces conviviaux. L'aménagement des routes régionales et des carrefours réduira considérablement les situations conflictuelles. Les actions de formation et de sensibilisation des différents usagers de la route permettront également de renforcer le sentiment de sécurité de l'ensemble des habitants de la commune.



L'aménagement des routes régionales et des carrefours réduira considérablement les situations conflictuelles

Les effets multiplicateurs :

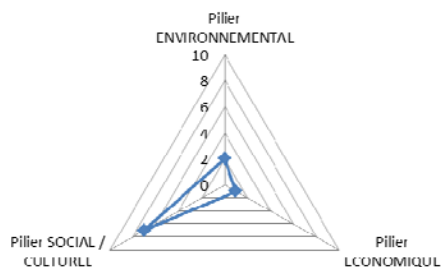
- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Renforcer le sentiment de sécurité dans les villages.
- Réduire les émissions de CO2.
- Favoriser le développement de la mobilité.

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS	Nombre d'accidents	- Police locale	Diminution de 20 % du nombre d'accidents au bout des 10 ans
	Nombre d'excès de vitesse	- Police locale	Diminution d'au moins 15% du nombre au bout des 10 ans

La mise en relation de l'objectif avec les principes du développement durable :

*Cet objectif répond principalement au pilier **social**.*



Le pilier social et culturel est principalement rencontré par cet objectif par la création d'un environnement plus sûr pour les usagers de la route vulnérables, notamment les piétons et les cyclistes. En outre, cet objectif contribue à l'amélioration du cadre de vie et du sentiment de confiance dans les villages qu'engendrent les mesures de sécurité routière.

CHAPITRE 3

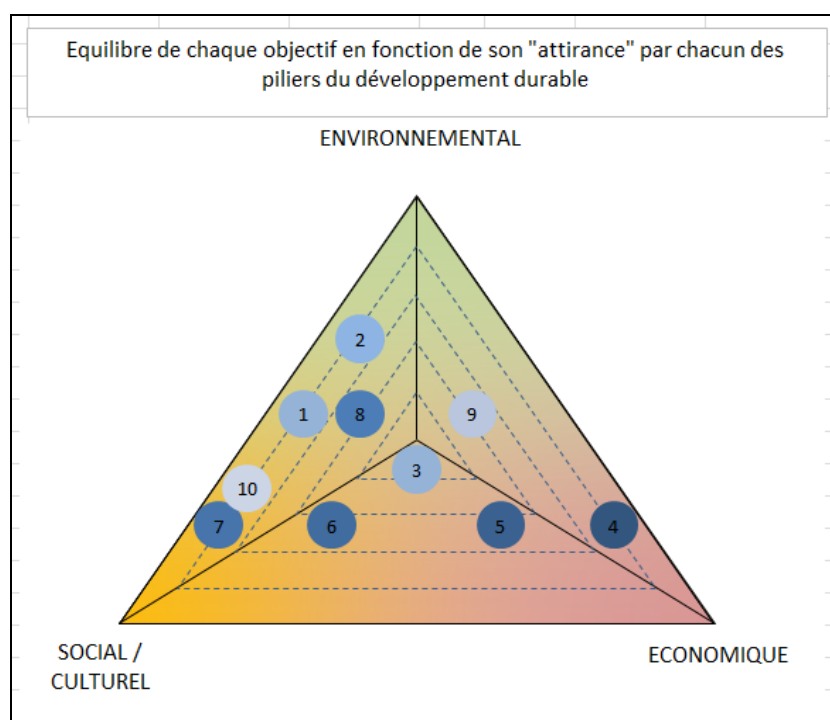
MISE EN RELATION DE LA STRATEGIE AVEC LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Synthèse de l'intégration des principes du développement durable dans la stratégie :

La mise en relation de chacun des objectifs avec les piliers du développement durable a permis d'évaluer l'impact spécifique de chacune des thématiques abordées du développement durable.

Les graphiques ci-dessous reprennent l'ensemble des évaluations réalisées par objectif et permettent d'analyser l'ensemble de la stratégie au regard du développement durable.

Répartition des objectifs au sein des trois piliers du développement durable

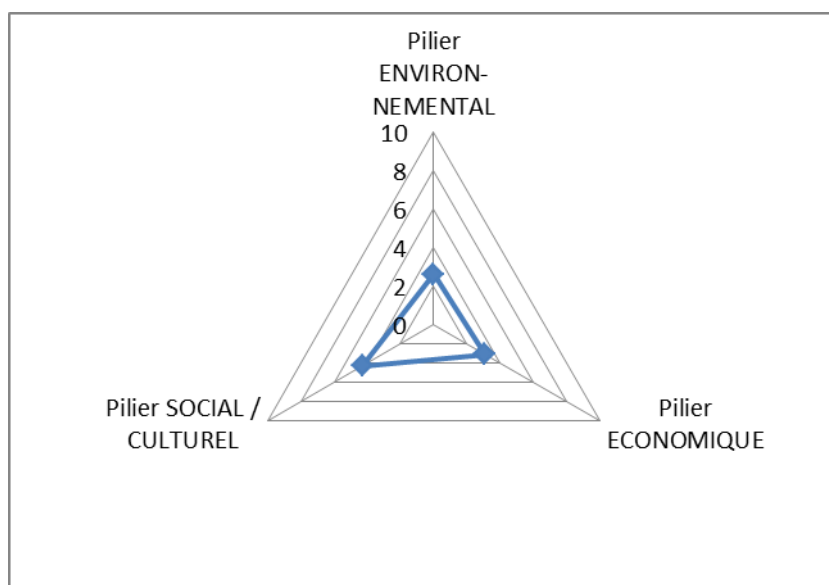


- 1 STRUCTURER ET AMÉNAGER LES ESPACES VILLAGEOIS POUR Y DÉVELOPPER DAVANTAGE DE CONVIVIALITÉ
- 2 PROTÉGER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE DES HABITANTS EN RELEVANT LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN
- 3 AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION AUX BESOINS DE LA POPULATION
- 4 SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET PME EXISTANTS AINSI QUE LES CANDIDATS À L'INSTALLATION
- 5 DÉVELOPPER LE SECTEUR TOURISTIQUE ET AUGMENTER LES RETOMBÉES POUR LA COMMUNE ET LES ACTEURS LOCAUX CONCERNÉS
- 6 DÉVELOPPER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SERVICES, DE CULTURE ET DE LOISIRS
- 7 SOUTENIR LE SECTEUR ASSOCIATIF ET RENFORCER SON RÔLE FÉDÉRATEUR
- 8 MAINTENIR, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE
- 9 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VOIES LENTES, À L'INTÉRIEUR DES VILLAGES, ENTRE LES VILLAGES ET VERS L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNE
- 10 RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS

Ce premier graphique montre, d'une part, une bonne répartition des objectifs au sein du triangle indiquant **une prise en compte diversifiée et complémentaire des objectifs** au sein de la stratégie. En outre, l'agglomération de certains objectifs au niveau du centre indique **une bonne transversalité de ces objectifs**.

Intégration de la stratégie au sein des trois piliers du développement durable

En réalisant la somme de l'impact des différents objectifs sur chacun des 3 piliers, le graphique suivant propose une représentation moyenne pour l'ensemble de la stratégie.



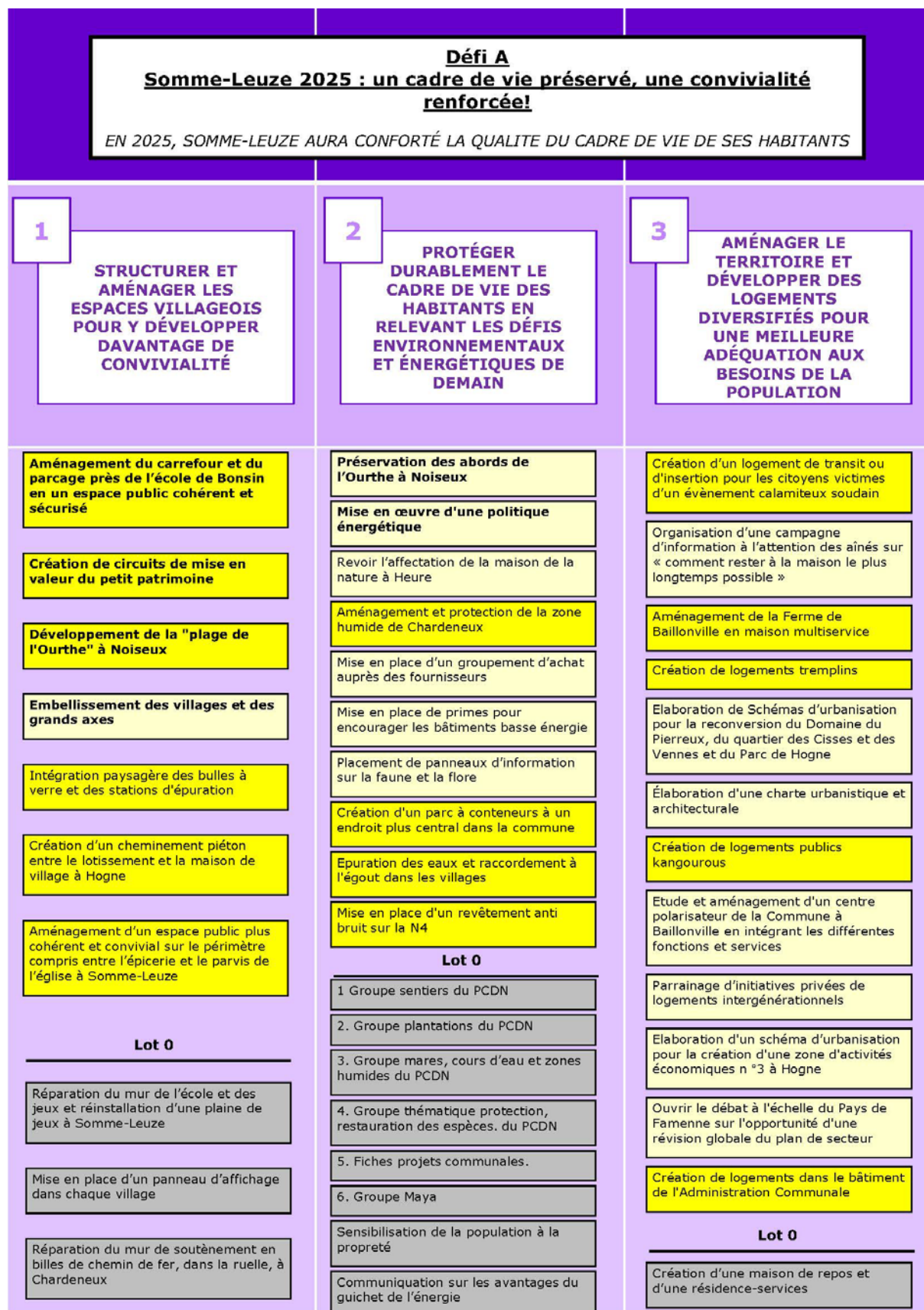
Ce graphique montre que, malgré les spécificités de certains objectifs (exemples : 7, 10 ou 4), **la stratégie globale a un impact équilibré sur les trois piliers** du développement durable.

CHAPITRE 4

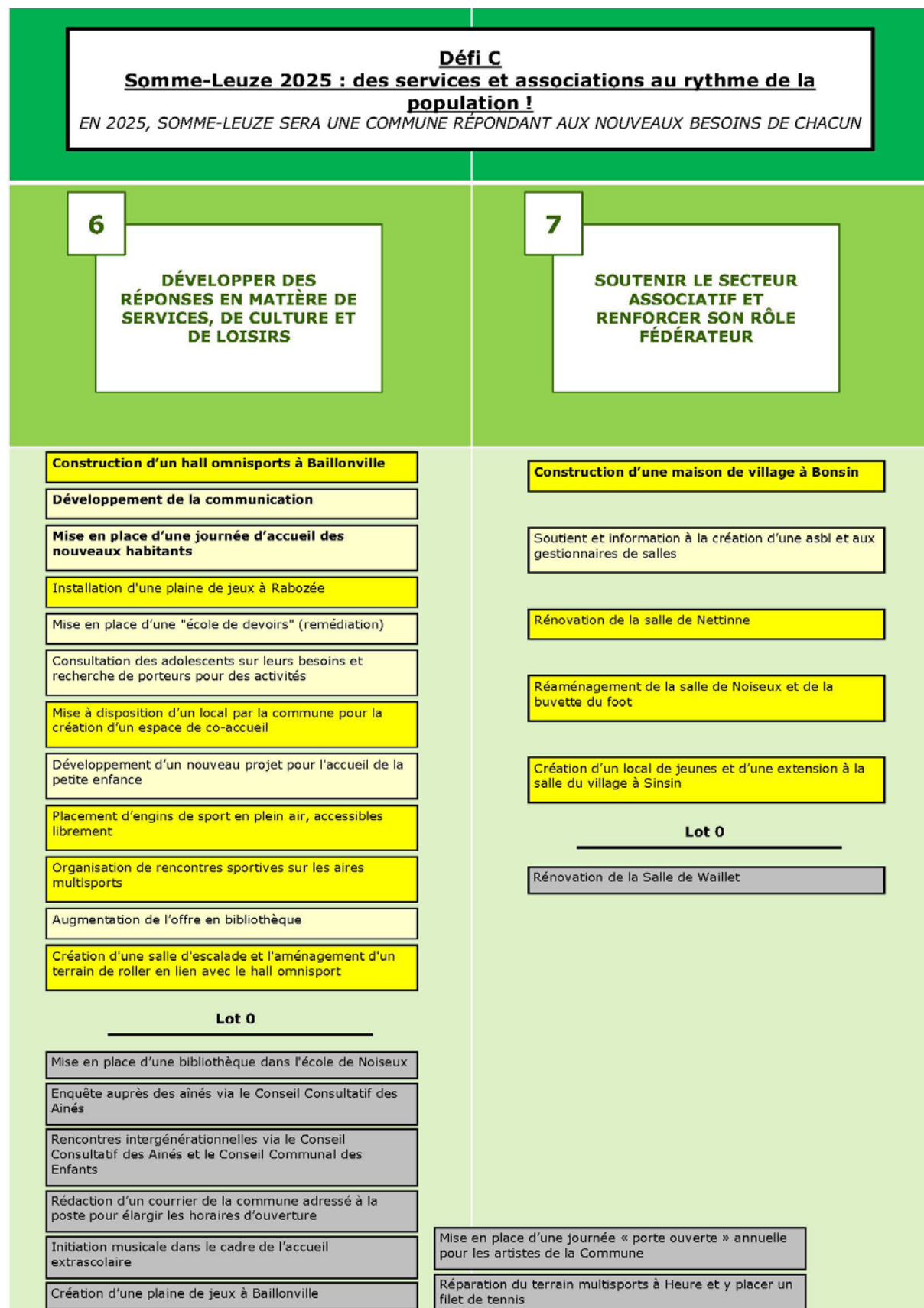
LES ARBRES STRATEGIQUES

Avis au lecteur des arbres stratégiques :

- Les encadrés jaunes foncés renvoient à un projet matériel.
- Les encadrés jaunes clairs renvoient à un projet immatériel, c'est-à-dire une idée ne nécessitant pas de moyen ou de budget conséquent et pouvant être mise en œuvre rapidement par la commune ou un autre opérateur.
- Les encadrés en gris renvoient aux projets réalisés ou initiés pendant l'élaboration du PCDR, par la commune ou un autre opérateur et s'inscrivant dans la stratégie de développement construite par la CLDR (lot 0).







<p align="center">Défi D Somme-Leuze 2025 : un regard éclairé pour une mobilité connectée ! <i>EN 2025, SOMME-LEUZE AURA DÉVELOPPÉ UNE MOBILITÉ ADAPTÉE AUX BESOINS DE SA POPULATION ET À SA SÉCURITÉ</i></p>		
<p>8</p> <p>MAINTENIR, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE</p>	<p>9</p> <p>POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VOIES LENTES, À L'INTÉRIEUR DES VILLAGES, ENTRE LES VILLAGES ET VERS L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNE</p>	<p>10</p> <p>RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS</p>
<p>Aménagement du terrain situé à l'entrée de Chardeneux</p> <p>Création d'un "park and ride" dans le zoning de Baillonville Nord</p> <p align="center">Lot 0</p> <p>Installation d'Abribus plus près des habitations</p> <p>Questionnement de la SNCB sur la masse critique nécessaire pour la réouverture d'une gare</p> <p>Création d'une ligne de bus Marche - Liège (passage par Somme-Leuze et Havelange)</p>	<p>Etude et réalisation de voies lentes complémentaires au réseau du Pays de Famenne</p> <p>Aménagement de la rue de l'Eglise à Heure</p> <p align="center">Lot 0</p> <p>Inventaire des chemins et sentiers sur le territoire</p>	<p>Aménagement de la traversée de Noisieux</p> <p>Gestion du transit et du stationnement de poids lourds</p> <p>Aménagement de la traversée de Heure</p> <p>Aménagement du carrefour entre la rue de Forêt et la N63</p> <p>Aménagement de carrefours sur la N63</p> <p>Révision de l'aménagement du carrefour de Waillet</p>